



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1875 MERCREDI 27 NOVEMBRE 2013

Affaire Fidèle Babala

Le MLC et Alliés suspendent leur participation aux travaux parlementaires



Quelques députés nationaux membres du MLC

Dans une déclaration rendue publique hier, les députés nationaux du groupe parlementaire Mouvement de libération du Congo (MLC) et alliés dénoncent le caractère irrégulier de l'arrestation de leur collègue Fidèle Babala en violation des dispositions du Traité de Rome et de la législation interne en matière de coopération entre la Cour pénale internationale (CPI) et la RDC. La vérification de la régularité de cette arrestation, notent-ils, n'a jamais fait l'objet d'un examen par l'autorité judiciaire compétente de la RDC.

Ils dénoncent, par ailleurs, ce qu'ils qualifient de « mauvaise coopération » de la part de l'État congolais dans ce dossier judiciaire négocié « de manière discriminatoire selon l'appartenance politique des personnes en présence et surtout des opposants ».

SEMAINE CULTURELLE LIYOLO

Une célébration pour un double anniversaire

La grande actualité à l'Académie des Beaux-arts de Kinshasa (ABA), c'est cet événement de trois jours ouvert le 26 novembre en fin de matinée en hommage aux cinquante ans de carrière et 70 ans d'âge du célèbre sculpteur-plasticien dont le « nom, à lui seul, évoque respect et révérence dans la sphère culturelle congolaise et internationale ».

L'exposition qu'abrite l'ABA revient sur les différents épisodes de la belle épopée qu'a connue l'artiste jusqu'ici. C'est par décennies, des années 1960 à l'époque actuelle, qu'elle s'étend. Le fascinant voyage auquel il convie les visiteurs dans l'univers d'expression du sculpteur s'achève sur son dernier exploit en date, à savoir « Lumumba », une statue monumentale de 4,50m inaugurée le 9 mai dernier.

Page 19

Page 21

CAN 2019

La RDC dépose sa candidature à la CAF

Le secrétaire général du ministère des Sports, Barthélemy Okito, et le président de la Fédération congolaise de football association (Fécofa), Constant Omari séjournent depuis dimanche 24 novembre en Égypte. Leur mission : déposer la candidature de la RDC au siège de la Confédération africaine de football pour l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations 2019. La RDC est en concurrence avec d'autres pays candidats pour recevoir la compétition africaine en 2019, tels la Guinée (qui a fait son dépôt le mardi 5 novembre), le Gabon, la Zambie et l'Algérie.

En février 2013, le Premier ministre Matata Ponyo faisait part de la volonté et de l'engagement de l'État congolais d'organiser la CAN 2019. Le gouvernement est disposé à travailler, d'ici à la date fixée comme délai, sur la réalisation de tous les critères, avait-il déclaré.

Page 20

EN TOURNÉE À L'EST DU PAYS

Joseph Kabila au contact des populations meurtries



Joseph Kabila à l'étape de Kisangani

Après Bunia (district de l'Ituri), le chef de l'État a repris son bâton de pèlerin pour Beni au Nord-Kivu, prochaine étape de sa tournée dans l'Est du pays. Au cours d'une conférence de presse tenue hier en Province Orientale, il a fait part de la détermination du gouvernement à rétablir l'autorité de l'État dans

les territoires jadis sous contrôle du M23. Le sort réservé aux groupes armés encore actifs dans les territoires de Mambasa et d'Irumu parmi lesquels la Force de résistance patriotique de l'Ituri (FRPI) de Cobra Matata, est désormais scellé.

Cette milice armée est appelée à

déposer les armes à défaut de s'exposer à une opération de désarmement forcé, a-t-il prévenu. Joseph Kabila a, par ailleurs, rassuré la population locale sur l'asphaltage des routes de Bunia et la réhabilitation de la route nationale numéro 4 reliant cette ville à Kisangani.

Page 18

GOVERNEMENT DE COHÉSION NATIONALE

L'UDPS pas du tout intéressée

Depuis quelques temps, des documents signés par des cadres du parti dont le trio François Mpuila-Sylvain - Kamani-Grégoire Mukuna circulent sur la toile. Les trois précités qui continuent à se prévaloir de la qualité de membres de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) déclarent être disposés à faire une concession de taille en entrant dans les institutions du pays « pour l'intérêt supérieur du pays aujourd'hui menacé de disparition ».

Démentant ces allégations, le directeur du cabinet d'Étienne Tshisekedi et porte-parole de l'UDPS, Albert Moleka récuse la qualité des signataires desdits documents qui, dit-il, « ne sont membres ni de l'Exécutif du parti ni de la présidence de l'UDPS ». Étant entendu que les documents dont il est question n'émanent pas des structures officielles du parti, dit-il, cette prise de position est considérée comme de nul effet.

Page 18

ÉDITORIAL

Demain

Gérer le présent est assurément le devoir premier qui s'impose à tous les gouvernants. Mais prévoir ce qui se passera demain ici et ailleurs, anticiper les événements, imaginer ce que sera l'avenir d'une nation comme la nôtre dans un monde en mutation constante est certainement un devoir tout aussi impérieux. D'où le plaidoyer en faveur du futur qui inspire ces quelques lignes.

Dans trop de pays autour de nous, en effet, les événements immédiats, heureux et malheureux, tendent à faire oublier ce qui se produira inévitablement si l'actualité dissimule les effets que l'évolution actuelle du monde ne peut manquer d'avoir. Un exemple parmi bien d'autres : c'est pour ne pas avoir anticipé les conséquences que l'irruption brutale de la démocratie lors de la Conférence nationale aurait sur la vie politique de notre nation que celle-ci s'est trouvée plongée dans le chaos durant la dernière décennie du siècle précédent.

Dans le monde survolté où nous vivons, avec des percées technologiques qui bouleversent nos façons de penser et d'agir, avec aussi des soubresauts régionaux dont nous ne sommes évidemment pas maîtres, l'anticipation du futur est certainement un exercice difficile. Mais il est indispensable, vital même si nous voulons que les générations à venir ne connaissent pas les difficultés, les drames que nous avons nous-mêmes vécus. D'où ce plaidoyer pour une réflexion collective sur ce que l'avenir nous réserve en raison des événements que chacun d'entre nous vit au jour le jour.

Sans doute un tel exercice n'est-il pas facile à organiser alors que très logiquement l'attention de nos gouvernants se trouve fixée sur l'adaptation immédiate de la société congolaise au monde qui naît sous leurs yeux. Mais nous avons suffisamment d'experts, de chercheurs, de sociologues, d'hommes d'action dans tous les domaines pour la mener à bien tant qu'il en est temps.

Créer ou aménager le cadre dans lequel une telle réflexion serait conduite n'est pas une tâche très difficile à mener pour un pays comme le nôtre qui a su sortir seul des difficultés nées de sa propre insouciance, de son refus d'anticiper l'avenir. Il nous semble donc que le moment est venu d'agir.

Les Dépêches de Brazzaville

28 NOVEMBRE 1958

Retour sur la proclamation de la République

Depuis trois ans, le gouvernement congolais a réhabilité, par la loi n°18-2010 du 27 novembre 2010, la fête de la République, en commémoration de la date du 28 novembre 1958 qui marque la proclamation de la République du Congo. Voici donc 55 ans que la République a été proclamée. Retour sur une date d'importance.

C'est à cette date que l'Abbé Fulbert Youlou avait été investi Premier ministre, chef du gouvernement provisoire de la République du Congo, avant son élévation à la magistrature suprême, dans la perspective de l'accession du Congo à la souveraineté internationale le 15 août 1960, soit deux ans après.

En effet, l'Assemblée territoriale qui siégeait à l'époque à Pointe-Noire avait pris une série de lois portant organisation des pouvoirs de la République du Congo et le transfert à titre provisoire de la capitale politique et administrative du Congo, de Pointe-Noire à Brazzaville.

L'avènement de la Loi-cadre relative à l'autonomie interne des colonies françaises d'Afrique et, dans la perspective de la modification du statut des différents territoires relevant des fédérations de l'Afrique équatoriale française et de l'Afrique occidentale française appelées à devenir indépendantes, le paysage politique congolais, à l'origine dominé par le Mouvement socialiste africain (MSA) de Jacques Oyangault et de l'Union pour la défense des intérêts africains (UD-DIA) de l'Abbé Fulbert Youlou, connaîtra une profonde recombinaison avec la constitution de

deux grands blocs antagonistes. Il s'agit, d'une part, de la coalition Mouvement socialiste africain-Parti progressiste congolais (PPC) et apparentés regroupant les deux anciens adversaires traditionnels locaux aux élections législatives françaises, à savoir : Jacques Oyangault et Jean Félix Tchikaya, député à l'Assemblée nationale française et président du PPC ; d'autre part de l'alliance de l'Union pour la défense des intérêts des africains et le Rassemblement démocratique africain. Dans le cadre de la campagne référendaire sur la communauté proposée par le Général Charles de Gaulle en date du 24 août 1958 à Brazzaville, les leaders politiques de tous bords mèneront activement campagne pour un « oui » massif des populations de l'Afrique équatoriale française et du Moyen-Congo, qui accueilleront avec enthousiasme cette nouvelle promesse de modification du statut des différents territoires du grand empire colonial français d'Afrique, sur le droit fil des recommandations de la conférence de Brazzaville de 1944.

Dans le même ordre d'idées, un protocole d'accord sera signé à Pointe-Noire entre le MSA et le PPC, en vue de recommander ensemble le « oui » au référendum. Ainsi donc, il sera consensuellement constitué à Pointe-Noire, un comité d'action civique en faveur du référendum réunissant sans distinction tous les principaux leaders politiques de l'époque, entre autres Jean-Félix Tchikaya, Jacques Oyangault, Pierre Kikounga-Ngot, l'Abbé Fulbert Youlou, Stéphane Tchitchelle, Pierre Goura, Aubert

Lounda, Jean Malonga, Emmanuel Dadet, etc.

De leur côté, le Roi Makoko et le Ma Loango prendront également position, à titre symbolique, pour le « oui ». Au regard de ce qui précède, tous les ingrédients étaient réunis pour permettre aux populations du Moyen-Congo d'approuver par un « oui » massif le régime de la communauté proposé par le Général De Gaulle, à l'appel unanime des différents leaders politiques.

Au cours de sa plénière du 28 novembre, l'Assemblée territoriale entérine les résultats du scrutin référendaire, par l'adoption quasi unanime à 11h 50 de la délibération portant création de la République du Congo qui comportait trois articles :

Article 1er : Le territoire du Moyen-Congo manifeste sa volonté de devenir un État membre de la Communauté, créée par la Constitution du 4 octobre 1958. Article 2 : L'État autonome du Moyen-Congo prend le nom de la République du Congo.

Article 3 : La République du Congo se déclare prête à établir, en accord avec les territoires ou États de l'Afrique équatoriale française et de la Communauté, les liens nécessaires à une solidarité commune et à une harmonieuse coordination.

Notons que la loi n° 18-2010 du 27 novembre 2010 précise que la journée du 28 novembre est fériée, chômée, payée et fêtée sur l'ensemble du territoire national. La loi susmentionnée indique également que des rétributions, rémunérations, salaires et indemnités de tous genres ne subiront aucune modification.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoulou

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Romonique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa

Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpara

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris
Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Adhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispian Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Nsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)
38 rue Vaneau 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

PARLEMENT

Le Sénat adopte trois projets de lois

Réunie en sa 34^e session ordinaire, le 25 novembre à Brazzaville, la deuxième chambre du Parlement a adopté trois projets de lois dont deux portant approbation des avenants 1 et 2 relatifs au contrat de partage de production Marine XII et Kouilou, ainsi que l'accord commercial entre le gouvernement de la République du Congo et celui du Rwanda.

L'examen des deux premiers projets a fait ressortir le constat selon lequel, la zone de permis Kouilou constituée par le permis d'exploitation M'boundi, Loufika-Tioni et Zingali est aujourd'hui exploitée en vertu des textes réglementaires parmi lesquels, le Contrat de partage de production (CPP) Kouilou du 14 décembre 1996 entre le Congo et le groupe Zetah, et ses avenants 1 et 4.

La répartition des participations sur la zone du permis a connu, suivant les cessions successives, plusieurs modifications. Ainsi pour permettre au groupe contracteur Kouilou de mieux se prévaloir à l'étranger de l'impôt sur le revenu acquitté au Congo, les ministres chargés des Hydrocarbures et des Finances ont accédé en novembre 2011, à la demande de relèvement de 35% à 55% du taux de l'impôt sur les sociétés applicables au



Une vue des sénateurs

CPP Kouilou avec prise d'effet rétroactif.

Ainsi, l'avenant n°5 au CPP du 14 décembre 1996 entre le Congo et le groupe Zetah consacre, d'une part la nouvelle répartition des participations dans les permis d'exploitation de la zone de permis Kouilou et, d'autre part, le nouveau taux de l'impôt sur les sociétés applicables au CPP Kouilou. Cet avenant a été signé entre le Congo, la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), les sociétés Eni Congo, Burren Energy Congo Limited et Zetah Kouilou Limited.

Ce projet de loi a pour objets : de

constater les modifications intervenues au sein de l'entité composant le contracteur à la suite des différentes cessions et transferts concernant le permis Loufika-Tioni, Zingali et M'boundi ; de relever l'impôt sur les sociétés de 35% à 55% sur les revenus de chaque entité composant le contracteur provenant des activités réalisées en application de l'avenant numéro 5.

En matière de développement de permis de recherche d'hydrocarbures liquides ou gazeux appelé Marine XII, la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) s'était associée à Eni Congo par un

holding limited par Eni Congo et de modifier les dispositions du CPP Marine XII relatives aux entités composant le contracteur. Outre ce dossier, la 34^e session ordinaire du Sénat a également adopté l'accord commercial entre le Congo et le Rwanda. Cet accord a été conclu pour une période de cinq ans et entrera en vigueur à la date où les deux parties se seront notifiées l'accomplissement des procédures requises dans chaque pays. Au terme de cet accord, les deux gouvernements s'engagent à encourager et faciliter les visites d'hommes d'affaires et les missions commerciales ; la participation de l'une ou l'autre partie aux foires commerciales organisées par l'une des parties ; organiser des expositions par l'une des parties dans le territoire de l'autre ; et établir les infrastructures adéquates pour les services d'entreposage dans les deux pays. Enfin, le contrat offre à chaque partie la possibilité de prendre des mesures de sauvegarde et d'octroyer une autorisation préalable pour les produits dont l'exportation obéit aux restrictions des conventions internationales, importés sur le territoire de l'autre partie et destinés à être réexportés vers un pays tiers.

Le projet de loi portant approbation de l'avenant n°1 du 22 octobre 2012 au CPP Marine XII, signé le 20 avril 2009 entre le Congo d'une part, la SNPC, la société Eni S.A et la société New Age M12 holding limited d'autre part, a pour objet de constater les modifications intervenues au sein de l'entité composant le contracteur suite à la cession de 25% des parts sociales à la société New Age M12

holding limited par Eni Congo et de modifier les dispositions du CPP Marine XII relatives aux entités composant le contracteur. Outre ce dossier, la 34^e session ordinaire du Sénat a également adopté l'accord commercial entre le Congo et le Rwanda. Cet accord a été conclu pour une période de cinq ans et entrera en vigueur à la date où les deux parties se seront notifiées l'accomplissement des procédures requises dans chaque pays. Au terme de cet accord, les deux gouvernements s'engagent à encourager et faciliter les visites d'hommes d'affaires et les missions commerciales ; la participation de l'une ou l'autre partie aux foires commerciales organisées par l'une des parties ; organiser des expositions par l'une des parties dans le territoire de l'autre ; et établir les infrastructures adéquates pour les services d'entreposage dans les deux pays. Enfin, le contrat offre à chaque partie la possibilité de prendre des mesures de sauvegarde et d'octroyer une autorisation préalable pour les produits dont l'exportation obéit aux restrictions des conventions internationales, importés sur le territoire de l'autre partie et destinés à être réexportés vers un pays tiers.

Jean Jacques Koubemba

RECENSEMENT ADMINISTRATIF SPÉCIAL

Le ministère fixe la période des réclamations

Dans un arrêté publié le 23 novembre, le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond-Zéphirin Mboulou, a fixé du 24 novembre au 1^{er} décembre, la période des réclamations dans les départements autres que Brazzaville et Pointe-Noire. « Les équipes de collectes des réclamations du recensement administratif spécial prennent en compte uniquement les réclamations des électeurs inscrits sur la liste électorale provisoire, sur la base du coupon tenant lieu de récépissé, obtenu pendant la phase de collecte de données », précise le texte.

La collecte des réclamations consiste, souligne l'arrêté ministériel, à prendre en compte d'une part, « les erreurs constatées sur les listes électorales par rapport aux renseignements fournis par les électeurs et d'autre part, les omissions constatées sur les listes électorales issues de la saisie des noms des personnes effectivement recensées, disposant du coupon tenant lieu de récépissé », a conclu le ministre de l'Intérieur.

Parfait Wilfried Douniama

EAU ET ASSAINISSEMENT

Le maire de Pokola tire les leçons du forum d'Abidjan

La capitale économique ivoirienne a abrité du 21 au 23 novembre un forum qui avait pour thème la « Promotion d'une coopération vivante et efficace entre les pays du Sud pour accélérer l'accès à l'hygiène, l'assainissement et l'eau pour tous en Afrique ». Julie Rogette Mbou, maire de Pokola, faisait partie de la délégation congolaise à ces assises, conduite par le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, Henri Ossebi, et comprenant de nombreux responsables des collectivités locales et des experts du secteur de l'eau.

Ce forum était organisé par l'Agence intergouvernementale panafricaine Eau et assainissement en Afrique (EAA), anciennement appelée Crepa, créée en 1988. Ses missions depuis un quart de siècle sont : le développement d'expertise, la recherche-action, la formation, le renforcement des capacités des acteurs, la diffusion d'informations sur les questions d'hygiène, d'assainissement et d'eau potable. À l'actif d'EAA, environ 70 milliards ont été investis dans le secteur pour plus de 25 millions de bénéficiaires. Tel est le tableau qui a été présenté aux différents acteurs étatiques et privés présents à Abidjan. « Les échanges, assis sur les expériences des uns et des autres, peuvent servir de solutions alternatives aux problèmes d'assainissement et d'eau potable auxquels

sont confrontés les villes congolaises en général. L'objectif de ces échanges est d'améliorer les conditions de vie des populations », a reconnu Julie Rogette Mbou aux Dépêches de Brazzaville.

constitue un frein à l'épanouissement harmonieux des villes », a-t-elle indiqué.

Mairie de Pokola-CIB : un tandem de développement



Julie Rogette Mbou et la délégation de la Sangha

Pour le maire de Pokola, les villes africaines échangent rarement alors qu'elles font face aux mêmes défis de développement et d'assainissement. « Le forum a encouragé les autorités de base que nous sommes à travailler en synergie avec les gouvernements. Si cela est vrai au Congo, grâce à la politique mise en place par le chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso, l'absence de dialogue ou de concertation entre ces entités

Parce qu'aucune politique ne peut être considérée comme la panacée pour le développement socio-économique, la rencontre d'Abidjan a permis une revue des initiatives publiques, locales et privées. À ce titre, le maire de Pokola s'est appuyé sur ce qui se passe dans sa ville où la Congolaise industrielle des bois (CIB), en tant qu'acteur privé, accompagne les autorités municipales dans bien des domaines. « Nous sommes en train de déve-

lopper un projet d'extension du système de distribution d'eau potable à travers la ville. CIB a déjà fait un grand pas dans ce sens. C'est une synergie qu'il nous faut consolider », a fait savoir Julie

Rogette Mbou. Revenant sur les conclusions d'Abidjan, elle a salué et souhaité que « ce genre de rencontre soit pérennisé pour l'intérêt de la coopération décentralisée Sud-Sud » qui reste encore très timide. Comme défis, a-t-elle signifié, dans le cadre des recommandations du forum-EAA, il faut organiser les études de faisabilité et rédiger des projets à soumettre au gouvernement.

Josiane Mambou Loukoula

COOPÉRATION

Des investissements japonais en perspective

Une quarantaine d'hommes d'affaires issus des secteurs public et privé du Japon séjourne du 25 au 28 novembre au Congo pour étudier notamment la situation économique, le climat des affaires et les besoins d'investissement du Congo.

Les secteurs d'investissement ciblés sont entre autres, l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'industrie, les mines et les forêts.

Ces chefs d'entreprise à la tête desquels se trouve le vice-ministre parlementaire chargé des Affaires étrangères, Hirotaka Ishihara, ont été reçus par quelques membres du gouvernement dont les ministres d'État, Isidore Mvouba, Gilbert Ondongo, et Rodolphe Adada.

« Les entreprises japonaises sont très intéressées par le Congo qui est très riche en ressources naturelles et qui aspire au développement de ses infrastructures. Et ceci est une bonne opportunité pour en discuter. Nous souhaitons que le gouvernement congolais nous accompagne lorsque nos en-

treprises décideront de s'installer », a sollicité Hirotaka Ishihara auprès de Gilbert Ondongo.

L'ouverture de l'ambassade est envisagée

L'ouverture de l'ambassade du Congo à Tokyo, a-t-il poursuivi, est une brèche afin de développer les relations d'affaires entre les deux pays. Le ministre de l'Économie et des finances a rassuré ces hommes d'affaires sur la stabilité de l'économie nationale, au regard de la crise économique qui déstabilise la plupart des économies du monde.

« Nous sommes parmi les rares pays au monde, en cette période de crise, à réaliser année après année, des excédents budgétaires. Le taux de croissance de l'économie moyen est de 5%. Nous espérons doubler ce taux à 10% sinon plus, à partir de l'année prochaine », a-t-il souligné.

Les exhortant de ne pas s'inquiéter sur la position du Congo dans le classement international du Doing business de la Banque mondiale,

Gilbert Ondongo a souligné que le gouvernement avait eu une discussion avec la société financière internationale qui tient ce classement pour le compte de la Banque mondiale. « Ils nous ont expliqué que leur critère de classement n'était pas essentiellement économique et qu'il prenait en compte plusieurs autres critères. La réalité de chez nous est différente du classement qu'ils font », a précisé le ministre de tutelle, avant d'exprimer sa disponibilité d'accompagner ces entrepreneurs dans leurs investissements.

Le port de Pointe-Noire et le réseau routier sont des atouts

En outre, après leur réunion avec le ministre de l'Économie et des finances, la délégation japonaise a aussi échangé avec le ministre congolais du développement industriel, Isidore Mvouba. Ce dernier les a rassurés sur la disponibilité de son ministère à les soutenir.

« J'ai rencontré le ministre d'État Adada et ce dernier nous a expli-

qué l'importance du réseau de transport en République du Congo, en citant comme exemple le port autonome de Pointe Noire, le réseau aérien également routier », a déclaré Hirotaka Ishihara. Outre les multiples audiences qu'ils ont eues avec les autorités congolaises, un séminaire a été organisé sur le thème : « la promotion des investissements et du commerce entre le Congo et le Japon ».

Cette réunion a permis aux deux parties de présenter respectivement leur programme d'investissement. Ainsi, une présentation détaillée sur les Zones économique spéciales a été faite par le ministre de tutelle. Les perspectives du secteur minier ainsi que la situation et la modernisation des infrastructures routières et énergétiques ont été aussi à l'ordre du jour.

Les responsables des sociétés japonaises ont pour leur part exposé chacune leur spécialité et l'intérêt social que cela résulte. Leurs domaines d'activités sont pour la plupart axés sur les technologies de

l'information de la communication, l'énergie, les mines, les transports, la photographie, la radiographie, le cosmétique, la santé etc.

Notons que pour favoriser l'émergence du secteur privé et améliorer le climat des affaires, le Congo a entrepris plusieurs réformes. Il s'agit des aspects liés à la création des entreprises, l'obtention de permis de construire, le paiement des taxes et impôts, la protection des investisseurs ainsi que le raccordement à l'électricité.

Pour rappel, la visite de travail de cette délégation fait suite à l'engagement du gouvernement japonais pris lors de l'entretien entre les ministres congolais et japonais des Affaires étrangères, en marge de la conférence internationale sur le développement africain, tenu en juin dernier à Tokyo. C'est depuis 1960, que les deux États entretiennent les relations diplomatiques. Dans ce cadre, la République du Congo avait ré-ouvert en décembre 2012, son ambassade à Tokyo.

Lopelle Mboussa Gassia

INFRASTRUCTURES

Construction et équipement du CEG d'Abala et de l'école paramédicale de Djambala

Les offres y relatives ont été dépouillées le 25 novembre à la Délégation générale aux Grands travaux (DGGT). Dix-neuf entreprises sont en lice pour prétendre arracher ces deux projets qui concernent le département des Plateaux.

Financés par le budget de l'État, ces deux projets comptent parmi ceux retenus dans le cadre de la municipalisation accélérée du département des Plateaux. Les travaux sont classés en deux lots. Le premier lot concerne la construction et l'équipement du CEG (Collège d'enseignement général) Okéké d'Abala. Il s'agira notamment de la construction d'un bâtiment moderne doté de trois salles de classe, et d'un bloc administratif comprenant le bureau du directeur de l'établissement et celui du gestionnaire. Les travaux à effectuer concernent la maçonnerie, la charpente, le plafonnage, l'élec-

trification, le revêtement des murs et du sol, la peinture, l'équipement en bureaux et tables bancs, et l'aménagement extérieur. Pour ce premier lot, neuf entreprises ont soumissionné à ce marché, et ont proposé dans l'ensemble, des montants qui varient autour de 60.091.339 FCFA, pour une durée allant de quatre à six mois. Le deuxième projet quant à lui, porte sur la construction et l'équipement d'un bâtiment à un niveau, comptant six salles de classe, assorti d'un bloc administratif, à l'école paramédicale Jean-Joseph-Loukabou de Djambala. Du point de vue technique, les travaux à réaliser concernent la maçonnerie, la charpente, le plafonnage, l'électrification, le revêtement des murs et du sol, la peinture, l'équipement en bureaux et tables-bancs ainsi que l'aménagement extérieur. Le bloc administratif comprendra quant à

lui, le bureau du proviseur avec un secrétariat, celui de l'intendant ainsi que ceux des deux surveillants, des salles de professeurs, d'archives, de scolarité et un dépôt. Pour ce deuxième lot, dix entreprises sont en lice, proposant à leur tour, pour l'exécution des travaux, des montants qui oscillent entre 190.468.665 et 544.680.814 FCFA, pour une durée comprise entre trois et dix mois.

L'ouverture de ces offres a été patronnée par le directeur de cabinet du ministre de l'Aménagement du territoire et de la Délégation générale aux Grands travaux, Dieudonné Bantsimba, en présence des représentants du ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation et de celui de l'Enseignement technique et professionnel.

Firmin Oyé

AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Une sensibilisation à l'approche harmonisée des remises d'espèces

Le but visé par cette formation lancée le 25 novembre à Brazzaville, est de former le personnel des Nations unies au Congo et les partenaires de mise en œuvre des programmes de coopération, afin qu'ils veillent au bon usage des différents outils utilisés dans le cadre de l'approche harmonisée (HACT)

Pendant deux jours, la trentaine de participants venus essentiellement des ministères, des directions générales, des ONG et associations, renforceront leurs capacités techniques et opérationnelles sur l'approche harmonisée des remises d'espèces. Il s'agit d'un processus adopté par les organisations du système des Nations unies pour le développement, lequel propose de nouvelles méthodes de gestion des procédures de remises d'espèces aux partenaires d'exécution. Cette approche est décrite dans un cadre opérationnel qui s'applique uniquement aux organismes du système des Nations unies pour le

développement à savoir : le Pnud, le Fnuap, l'Unicef et le PAM.

La session de formation vise, entre autres, à former le personnel des Nations unies au Congo et l'ensemble des partenaires de mise en œuvre des programmes de coopération appuyés par les Nations unies, afin qu'ils veillent à ce que les outils utilisés dans le cadre du HACT, particulièrement le FACE, soient maîtrisés. Les résultats attendus de cette formation sont multiples. Il s'agit d'édifier le personnel des Nations unies ainsi que leurs partenaires, sur le bien-fondé du HACT et les différentes modalités de financement utilisées.

Il est également question de l'informer sur les faiblesses constatées dans la mise en œuvre du HACT au Congo, mais aussi sur les risques en termes de crédibilité, de durabilité des résultats atteints et des capacités dans la mobilisation des ressources. De même, il s'agit de faire en sorte que les deux partenaires

comprennent les processus de macro et de micro-évaluation ainsi que les activités de suivi comme les checks, les audits, y compris les audits spéciaux sont maîtrisés. Pour le ministre délégué au Plan, Léon Raphaël Mokoko, qui a dirigé l'ouverture des travaux, l'organisation de cet atelier est l'expression d'une nouvelle dynamique en faveur du Congo. « Cet atelier apparaît comme l'expression d'une dynamique nouvelle dans l'amélioration de l'aide au développement au profit des pays les moins avancés, particulièrement le Congo. L'Approche harmonisée pour la remise d'espèces, traduit la ferme volonté affichée par l'Organisation des Nations unies à accélérer ses réformes », a-t-il déclaré. Saisissant l'occasion, Léon Raphaël Mokoko a invité les participants à s'approprier l'approche harmonisée pour la remise d'espèces, afin de traduire cette amélioration en résultats concrets sur le terrain.

F.O.

AFFAIRES

Des chefs d'entreprise de Bordeaux prêts à investir au Congo

Reçus aujourd'hui par le président de la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Brazzaville, Paul Obambi, les hommes d'affaires français comptent investir au Congo dans plusieurs secteurs.

Les sept chefs d'entreprises venus de Bordeaux, ont jugé le secteur de la santé capital. Dans ce domaine, les investisseurs français mettront l'accent sur la maintenance du matériel médical. L'objectif est de résoudre une question devenue préoccupante au Congo : parvenir à réparer le matériel souvent chèrement acquis mais abandonné à la suite de petites pannes. « Nous avons abordé un problème récurrent, celui de la formation parce que l'on constate que certains équipements payés par l'État, mis en service, sont souvent déclassés pour des défaillances qui pourraient être réparées, s'il y avait une formation. C'est là un vaste sujet pour l'amélioration de la santé », a déclaré Alain Paris, chef de la délégation des opérateurs économiques. Ceux-ci comptent également investir dans le secteur du froid, notamment dans la fourniture de matériaux frigorifiques, en vue de renforcer les capacités des chambres froides au Congo. Ces investisseurs sont également intéressés par le secteur du bois où des sessions de formation appropriées sont prévues, le secteur des mines et à celui du vin, Bordeaux étant réputée dans la fabrication du bon vin. À l'issue de la rencontre, le président de la Chambre de commerce s'est réjoui de la visite de ces chefs d'entreprise. Et Paul Obambi de saluer la coopération entre les deux villes qui date de plus d'un siècle. « Nous avons été honorés par l'arrivée de nos collègues de Bordeaux qui s'intéressent à l'Afrique. Ce commerce entre Brazzaville et Bordeaux date de plus d'un siècle », a-t-il indiqué. Pour maintenir cette collaboration, les Bordelais ont manifesté le souhait que les opérateurs économiques congolais visitent la France, notamment leur ville.

F.O.

Idées-forces, sujets en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

□ « *Je vous mentirais si je vous disais que la situation est idyllique et qu'on travaille dans les conditions les meilleures possibles.* »

Pierre Moussa (Cémac), à propos de la situation à Bangui.
Interview dans Jeune Afrique, 22/10/2013

□ « *Trop de femmes sont réduites au silence, soumises aux abus ou livrées à la violence à cause de leur genre... Leur courage devrait nous inciter à continuer de travailler à l'émergence d'un monde où chaque femme peut vivre à l'abri de toute violence et chercher à libérer toutes ses potentialités.* »

John Kerry, Secrétaire d'État américain, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le 26 novembre.

□ « *Environ une nouvelle infection sur sept survient au cours de l'adolescence. Si ces obstacles ne sont pas levés, le rêve d'une génération libérée du sida ne se réalisera jamais.* »

Craig McClure, responsable des programmes de lutte contre le VIH à l'Unicef.

□ « *Jusqu'à présent, cela ne concernait, et c'était déjà trop, que les Centrafricains, et aujourd'hui si le vide et l'implosion s'installent cela va concerner tous les pays de la région c'est à dire le Tchad, les Soudans, le Congo, le Cameroun.* »

Laurent Fabius, le ministre français des Affaires étrangères repris par Reuters à propos de la situation en Centrafrique.

□ « *Le conflit en Syrie fait rage depuis trop longtemps. Il serait impardonnable de ne pas saisir cette occasion pour mettre fin à la souffrance et à la destruction qu'il a causées.* »

Ban Ki-Moon, le secrétaire général de l'Onu parlant de la réunion de Genève-2 sur la crise syrienne.

□ « *Les journalistes ne doivent pas être des pyromanes mais des sapeurs pompiers qui savent ce qu'il faut faire pour désamorcer les bombes lors des conflits.* »

Issa Tchiroma Bakary, ministre camerounais de la Communication, le 26 novembre à Douala, face aux journalistes de neuf pays d'Afrique centrale.

PASSEPORT CÉMAC

Les conditions d'obtention nettement meilleures

Quatre nouveaux centres ont été créés à Brazzaville pour cela. L'initiative a été lancée, le 8 octobre 2013 par le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou.

Elle permet de mettre un terme aux affluences et aux attroupements des impétrants dans les locaux de la direction de l'émigration. Une structure qui logeait auparavant deux services : l'émigration pour l'obtention des passeports et l'immigration pour les visas.

Ces services sont désormais subdivisés en quatre centres provisoires à savoir : la préfecture de Brazzaville (en face du boulevard Alfred Raoul), Makélékélé dans le premier arrondissement, Mougali dans le quatrième et Ouénzé dans le cinquième. La préfecture joue le rôle de site central de production. Elle s'occupe des cas d'évacuations sanitaires à l'étranger, des résidents à l'étranger, des enfants nés de père ou mère étrangers et des hautes personnalités ; Makélékélé se charge des fonctionnaires ainsi que de toutes catégories de personnes, Mougali traitera spécifiquement les cas des étudiants et Ouénzé ceux des opérateurs économiques. Ces différents sites sont dotés d'une tente et de chaises pour faciliter l'accueil et sont destinés à collecter les données afin qu'elles soient transférées à la préfecture pour production.

Parlant de la procédure d'obtention du passeport qui, selon lui, après le dépôt du dossier ne devrait durer que quinze jours, le directeur de l'immigration, Paul Bernard Ondzé a insisté sur le fait qu'il n'y a pas de coût lié à cette opération. Mais, il suffit de déposer un dossier complet composé d'un casier judiciaire, certificat nationalité, d'une photocopie de la carte nationale d'identité, de l'acte de naissance et de l'acte de mariage pour les mariés, un formulaire de demande, une pièce justificative de profession, une autorisation parentale pour les enfants mineurs. Cependant, ce nouveau passeport dont la validité est de cinq ans n'est délivré qu'aux nationaux et non aux étrangers. « *Le passeport Cémac ordinaire congolais est délivré gratuitement à tous les citoyens de la République du Congo dans un délai de quinze jours au moins* », a-t-il indiqué.

Quant au chef de centre de Ouénzé, le capitaine Nestor Atipo cette nouvelle organisation épouse les principes du décret signé par le président de la République, rendant gratuit la délivrance du passeport. Ce qui devrait marquer indubitablement une évolution au niveau des services de l'immigration. D'autant plus que les animateurs des différents services ont désormais l'obligation d'accueillir les demandeurs à temps et sans conditions préalables. « *Au niveau de notre centre, les choses évoluent normalement. Nous pouvons confirmer qu'actuellement la procédure est rapide. On ne parle plus d'affluence et les demandeurs sont accueillis dans de bonnes conditions. Ils sont assis, ne se bousculent pas et ne s'alignent plus pour déposer un dossier ou retirer un passeport. Ce qui témoigne actuelle-*

ment la joie qu'ils éprouvent », a précisé le capitaine Nestor Atipo.

Le délai de quinze jours sujet à controverse

Pour certains étudiants, le délai de quinze jours n'est pas scrupuleusement respecté. Car, il existerait encore une lenteur au niveau de certains centres, surtout celui de Mougali, affecté aux étudiants en attente de voyager. « *En principe l'initiative n'est pas mauvaise, mais il y a une confusion, parce que dès la création du site de Mougali, les étudiants qui ne détiennent pas une préinscription dans un pays étranger sont abandonnés au profit de ceux qui disposent de papiers d'inscription. Alors que ce centre devrait servir à tout le monde. Par exemple, aujourd'hui 22 novembre, il est 14 heures et on a reçu à peine que trois étudiants, notamment ceux qui ont les inscriptions. C'est un procédé de filtrage qui pourra encore occasionner la corruption* », a déploré un étudiant de l'université Marien-Ngouabi, demandeur de passeport. Cependant, d'autres évoquent les actes de trafic d'influence. « *J'étais parmi les premiers arrivés lorsqu'on a lancé ce centre et le 10 octobre, je suis passé à la machine pour les empreintes. Malheureusement quand je reviens après quinze jours on me donne un autre rendez-vous et jusqu'à présent je n'ai pas mon passeport. Ici on vous oblige de venir avec un parent, capable d'accepter leurs exigences ou de tomber dans les manœuvres de corruption. Par exemple mon cas, je ne peux plus aller à l'étranger faute de passeport. Ce retard a fait que mon inscription soit expirée* », a poursuivi un autre étudiant de l'école des Beaux-arts, Esdras Gloire Itoua.

Un retard reconnu nécessité par le contrôle de légalité

Justifiant le retard souvent critiqué par les impétrants, le chef de centre de Mougali a, pour sa part, reconnu qu'il serait lié aux techniques de contrôle et d'authentification des pièces qui, très souvent sont illégales et fraudées. Par exemple, son centre serait en possession de soixante et deux fiches, notamment celles des cas de fraude que les intéressés ont abandonnées après le contrôle. « *Le travail que nous faisons est un travail administratif lié à la sécurité. Il nécessite la rigueur dans la vérification des informations. Le délai de quinze jours peut être majoré de deux ou trois jours. Ceci, pour des raisons administratives ou de contrôle de légalité. Nous avons saisi un étudiant qui a fait un passeport avec le même nom mais présentant deux visages. Aujourd'hui, il y a des machines appropriées pour de tels cas* », a souligné, le chef de centre de Mougali, tout en précisant que le retard leur permet de regarder avec attention les vrais et les faux documents. Ainsi, pour lui, au départ les papiers fraudés s'infiltraient à cause de l'affluence.

La création de ces centres renforcera la sécurité et le contrôle. En effet, pour la réussite de l'opération des commissions d'enquête et de vé-

rification ont été mises en place par la direction générale. Elles ont pour rôle de contrôler en premier lieu la légitimité des documents avant qu'ils ne soient visés par le chef de centre qui, par la suite, autorise les services de saisie pour traitement. « *Il y a donc trois étapes à respecter. Si au niveau de la vérification et du chef de centre on manque le contrôle, à la saisie on le rattrapera* ».

Environ 4000 passeports délivrés en deux mois

D'après les données datant de deux mois et qui nous ont été délivrées par le directeur de l'immigration, le colonel Paul Bernard Ondzé, plus de quatre mille passeports seraient déjà délivrés à Brazzaville. Ainsi, pour lui, la décentralisation des sites est une politique réussie au plan de la diligence et s'affirme par les statistiques. Ainsi, selon les centres, le site de Mougali enregistre quatre-cent deux passeports délivrés. Celui de Ouénzé et Makélékélé, trois-cent deux chacunsans oublier celui de la préfecture qui possède un grand nombre. « *Nous avons constaté que les Congolais ont plus d'affection pour le passeport que la carte d'identité alors que cette pièce est la condition principale pour l'obtention du passeport. En plus, leur impatience met à mal les administrateurs. Aucun impétrant ne respecte le délai de deux semaines pour le retrait* », a ajouté Paul Bernard Ondzé, en précisant que les passeports biométriques ne sont plus produits au Congo.

L'entrée en vigueur du passeport Cémac ne met pas un terme aux passeports ordinaires biométriques Pour éclairer l'opinion sur la circulation concomitante des deux passeports ordinaires, notamment biométrique et électronique Cémac, le directeur de cabinet du Directeur général de la surveillance du territoire (DGST), Albert Samuel M'Bouyou-M'Vouo a souligné que selon la note circulaire n°000450/MID/CAB du 11 novembre 2013, prise par le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, le lancement du nouveau passeport électronique Cémac ne met pas un terme à la circulation des premiers passeports ordinaires biométriques. Ceux-ci courent jusqu'à expiration totale de leur validité même après prorogation. « *Dans cette phase transitoire, les deux passeports ordinaires biométriques non Cémac et électroniques Cémac circuleront de manière concomitante* », précise la note.

« *Cette note permettra d'éviter le phénomène de doublant, car nombreux préfèrent maintenant le nouveau passeport Cémac. Il a été décidé que pour avoir un passeport il faut nécessairement obtenir une carte d'identité parce que le fichier sera le même* », a signifié, Albert-Samuel M'Bouyou-M'Vouo avant de préciser qu'environ trois mille dossiers de passeports établis et non retirés par les intéressés traînent à la DGST, notamment ceux des années 2008, 2009, 2010, 2011, 2012 et 2013.

Rock Ngassaki

LUTTE CONTRE LA TRAITE DES PERSONNES

La coopération policière et judiciaire jugée nécessaire

L'atelier de formation sur la traite des personnes qui se tient depuis le 26 novembre à Brazzaville, permettra aux magistrats, policiers et gendarmes de se munir des outils nécessaires pour lutter contre ce trafic de personnes. L'objectif de ce projet est de contribuer à l'amélioration du dispositif de lutte contre la traite des personnes.

Dans le but de doter le Congo d'un pool de personnes ressources capables de transmettre les connaissances acquises à leurs collègues respectifs, cette session de formation mettra l'accent sur les techniques d'enquêtes, notamment financières, ainsi que sur les mécanismes en vue de faciliter la coopération policière et judiciaire. Durant trois jours, des enseignements sur l'étude relative à la traite des personnes seront dispensés. Il s'agira également de présenter l'avant-projet de loi portant sur la traite des personnes ainsi que les difficultés liées aux enquêtes et des pistes pour les surmonter.

Plusieurs thèmes seront abordés. Kemo Oularé d'Interpol, exposera sur Interpol : partenaire-clé en termes de coopération internationale. Il formera les participants sur les outils d'échanges d'information et d'expériences en matière de coopération dans le contexte de la traite des personnes, les modalités de coopération avec les autorités nationales d'enquête, le potentiel de coopération internationale, et sur les expériences opérationnelles.

Moustapha Ka développera le thème de la coopération pénale internationale, basée sur l'entraide et l'extraction. À cet effet, un modèle de requête d'entraide judiciaire sera présenté aux participants. Les conférenciers exposeront également sur



la lutte contre la criminalité économique et financière, sur les techniques d'enquêtes, et enfin, sur les stratégies de défense communes. La représentante du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, Annick Yolande Lékaka, a, pour sa part, exhorté les participants à contribuer activement aux travaux, aux fins d'un réel renforcement des capacités des acteurs chargés de l'application des lois, avec pour résultante, la cohérence d'ensemble dans les actions de lutte contre la traite des personnes au Congo. Il sied de rappeler que la présente session fait suite à celle qui s'était déroulée en

janvier dernier. Cet atelier de formation tenu à l'attention des magistrats, policiers et représentants de la société civile, avait permis de mettre en place le comité de rédaction du projet de loi sur la traite des personnes. « *Le premier atelier était orga-*

nisé en prélude à l'élaboration d'une loi spéciale sur la traite des personnes. Le second a vocation de renforcer les capacités des acteurs de la loi, afin de leur permettre d'identifier et de protéger les individus », a fait savoir le directeur des affaires civiles, Armand Jocelyn Samba.

Ce projet a été mis en œuvre au Congo depuis octobre 2012, par l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (UNODC), à travers son programme mondial de lutte contre la traite des personnes, financé par le département d'État américain.

Josiane Mambou Loukoulou

BRAZZAVILLE

Le commissariat de police de Ouenzé II prend feu

Un incendie s'est déclaré, mardi 26 novembre, aux environs de 11 heures, dans le magasin d'armes du commissariat de Ouenzé II, plus connu sous le nom de Ouenzé Manzanza, dans le 5^e arrondissement de Brazzaville.

Même si l'origine des flammes n'est pas encore déterminée, des témoignages recueillis font état d'un court-circuit du courant électrique qui se serait déclenché à l'étage dans le magasin d'armes. Les flammes se sont aussitôt propagées sur les armes, endommageant une bonne partie du bâtiment. Un côté de la toiture a également été éventré et des bureaux administratifs soufflés par le feu. Cet incendie n'a pas fait de dégâts humains.

Cependant, des détonations de grenades, occasionnées par le feu, ont apeuré les populations de cette partie de la ville. « *Nous étions pour certains au rez-de-chaussée et d'autres dans la cour. Voilà pourquoi il n'y a pas eu mort d'hommes. C'était la panique totale lorsque les armes ont pris feu* », a expliqué un sous-officier trouvé sur les lieux.

Les flammes qui envahissaient déjà presque tout le bâtiment ont été arrêtées par les sapeurs-pompiers. Aussitôt, le haut commandement de la police, accompagné du procureur de la République, André Oko Ngakala, sont descendus sur les lieux où une enquête a été ouverte pour déterminer l'origine du sinistre.

Tiras Andang

COMMUNIQUE

Le Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) informe les pensionnés de Brazzaville payés par virement bancaire ainsi que les rentiers, qu'une opération de contrôle physique les concernant se déroulera dans la ville capitale du 02 décembre au 28 décembre 2013.

A cet effet, des équipes de recenseurs passeront à leur domicile.

Les intéressés sont priés de se munir des pièces suivantes :

- une pièce d'identité ;
- Un relevé d'identité bancaire ;
- Une copie de la lettre de notification de la pension ou de la rente ;
- Une copie de l'acte de mariage le cas échéant ;
- Une copie de l'acte de décès dans le cas de la pension de survivant.

Les pensionnés payés par virement bancaire et les rentiers ayant changé de domicile sont priés de passer communiquer leur nouvelle adresse à la direction générale de la Caisse.

Les personnes ayant obtenu une procuration d'un pensionné ou d'un rentier se trouvant à l'étranger, devront se présenter à la Direction Générale et se munir, en plus des pièces déjà citées ci-dessus, des documents ci-après :

- Un certificat de vie du pensionné ou du rentier ;
- une attestation de résidence signée par les autorités administratives (Maires ou Préfets) de la ville où réside le pensionné ou le rentier.

Les pensionnés payés par virement bancaire et les rentiers qui ne se seront pas fait contrôler, verront le paiement de leur pension ou de leur rente suspendu.

Le Directeur Général remercie les pensionnés payés par virement bancaire et les rentiers pour leur bonne compréhension.

Fait à Brazzaville, le

Le Directeur Général,

Evariste ONDONGO/-

ÉDUCATION

Les élèves de l'école Saint-Exupéry découvrent Les Dépêches de Brazzaville

Vingt-six élèves ont passé près de trois heures dans les locaux des *Dépêches de Brazzaville* pour s'inspirer du travail fait par ce quotidien. Une initiative qui accompagne la politique de Saint-Exupéry, établissement scolaire français, qui entend mettre en place un journal interne.

« Au niveau de notre école, nous avons lancé le projet d'écrire un journal avec une rédaction constituée, entre autres, d'élèves de CM2 et ceux des classes de moyenne section. Nous avons emmené ces enfants en visite au sein de votre rédaction pour qu'ils comprennent comment se fait le travail », a indiqué l'enseignante Florence Vernejoul, à la tête de la délégation des élèves.

La visite guidée a commencé par la Rédaction, où les élèves ont pu assister à la conférence journalière, considérée comme le point de départ d'une parution en préparation. À cette réunion, les visiteurs se sont imprégnés de la manière dont les sujets à traiter sont débattus. La délégation de Saint-Exupéry a eu le privilège de passer en revue l'ensemble des services qui font *Les Dépêches de Brazzaville* jusqu'à l'imprimerie. Objectif pour les tout-petits : comprendre les mécanismes de montage et de tirage sur la rotative. La rencontre s'est terminée par une séance de questions aux journalistes. Un véritable jeu de rôles inversé qui a mis les visiteurs en vedette. Certains ont voulu en savoir plus, notamment sur les sources et la collecte des informations traitées dans le journal.



Les élèves en compagnie des journalistes

D'autres ont abordé les risques que les journalistes encourent dans l'exercice de leur métier. « Un échange assez riche », a en croire Yanis, un élève de CM2. Pour autant ce dernier a confié avoir mis une croix sur ce métier qu'il appréciait tant. « *Le journalisme est un bon métier mais je re-*

fuse de mourir comme mes compatriotes de Radio France Internationale tués froidement au Mali » a-t-il déclaré, faisant allusion à Gislaïne Dupont et Claude Verlon. Même si Yanis a, par ailleurs, reconnu que chaque métier avait ses risques tout comme le journalisme.

Pour Florence Vernejoul, cette visite n'est pas la dernière. « *En avril ou en mai prochain, ces élèves revisiteront Les Dépêches de Brazzaville. Cette fois-là, ils seront accompagnés des élèves des classes inférieures pour leur expliquer ce qu'ils auraient compris de cette première visite* », a-t-elle indiqué.

Un devoir de mémorisation, puisqu'en attendant la prochaine échéance, ces élèves ne devraient rien oublier de ce qu'ils ont vu et entendu. Ils sont partis, avec cette promesse de consigner leur visite dans des articles qui vont meubler leur journal interne.

Rominique Nerplat Makaya

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Des manuels scolaires pour les enseignants et élèves

Le ministère de l'Enseignement technique et professionnel vient d'acquiescer des manuels scolaires qui seront distribués dans tous les collèges et lycées techniques du Congo. La cérémonie relative à la réception de ces ouvrages s'est déroulée le 26 novembre au lycée technique industriel 1er mai de Brazzaville.

D'un coût global de 300 millions FCFA, l'opération enclenchée par la tutelle vise à doter chaque établissement scolaire d'un centre de documentation et d'information. Les 7 lots réceptionnés sont composés de livres de mathématiques, d'économie, d'agriculture et d'élevage, de



mécanique et de génie ainsi que des dictionnaires. Acquis grâce au budget de l'État, ce matériel permettra désormais aux enseignants d'actualiser leurs connaissances et offre, par ailleurs, l'opportunité aux élèves d'être en contact permanent avec le livre.

Le chef de service des ressources humaines à la direction générale de l'administration scolaire, Jean Félix Roger Bimbéni, a expliqué que l'opération s'inscrivait également dans le cadre des réalisations de l'Année de l'éducation de base et de la formation professionnelle, décrétée par le président de la République Denis Sassou N'Guesso, dont

l'objectif est de faire que chaque élève soit pourvu d'un livre. Il a informé que ce premier tonnage était le début d'une série de plusieurs autres ouvrages qui vont suivre afin de combler le déficit en livres dans le sous-secteur de l'enseignement technique et professionnel. Et de conclure en assurant que la consultation des livres était gratuite. « *Nous avons fourni une panoplie de livres appropriés à l'enseignement technique et professionnel. Dans ces lots, il y a des guides pour les enseignants et des manuels pour les élèves. Ceux-ci permettront aux enseignants et aux élèves de combler leurs lacunes* », a déclaré le fournisseur, Benjamin Ahounou, également délégué pédagogique des éditions Nathan, Bordas et Robert au Congo.

Tiras Andang

VIH/SIDA

Les personnes malades expriment leur désarroi suite à la rupture des antirétroviraux

Depuis plus de huit mois, la prise en charge médicale des malades du sida connaît des dysfonctionnements dans la fourniture des antirétroviraux et autres réactifs. Face à cette situation jugée catastrophique, le Réseau national des associations des positifs du Congo (RNAPC) et autres acteurs impliqués dans la lutte contre le VIH, ont rencontré, le 26 novembre, l'épouse du chef de l'État, Antoinette Sassou N'Guesso, pour solliciter son plaidoyer afin qu'une solution soit vite trouvée.

« Pour améliorer leurs conditions de vie, les personnes vivant avec le VIH ont besoin d'une prise en charge globale qui vise particulièrement à leur assurer de façon durable l'accès aux thérapeutiques antirétrovirales. Aujourd'hui, et sur la base d'un constat, cet objectif est loin d'être atteint au regard de la situation qui prévaut dans notre pays », a déclaré dans son discours, Valérie Maba, présidente du Réseau national des associations des positifs du Congo.

En effet, la dotation en antirétroviraux que les personnes vivant avec le VIH se procurent dans différents centres de santé au Congo est devenue incertaine. Alors qu'elle devait être trimestrielle, la ration est désormais limitée à dix comprimés en moyenne et par patient si quelques comprimés se font voir. Dans d'autres centres comme l'Hôpital Adolphe Cisé de Pointe-Noire et l'hôpital de base de Tié-Tié, la rupture est totale. Pire encore, explique Valérie Maba, depuis le 15 novembre jusqu'à ce jour, les enfants nés de mères séropositives à Pointe-Noire ne reçoivent pas des doses d'AZT à l'accouchement pouvant les protéger d'une éventuelle transmission du VIH de la mère à l'enfant alors qu'ils sont soumis à l'allaitement maternel, selon les recommandations de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

À cette situation s'ajoute la disparition totale des réactifs pour les examens biologiques, complètement arrêtés pour la majorité des malades depuis plus

d'un an. Les conséquences sont multiples comme à Kinkala, dans le département du Pool, où 19 décès ont été enregistrés au cours de cette année 2013. L'association Avenir positif à Pointe-Noire, a enregistré 45 cas décès d'enfants dont 37 de moins de 14 ans à cause du non-respect des schémas thérapeutiques et des résistances.

Diafouka, religieux, et acteur de la lutte contre le sida.

À l'issue de cet entretien, plusieurs recommandations ont été soumises à l'épouse du chef de l'État, entre autres : résoudre la crise, faire obligation à chaque maillon de la chaîne de gestion des médicaments de jouer pleinement son rôle, créer un compte spécifique destiné à

dames d'Afrique contre le sida, a pris acte de toutes ces doléances, en rassurant qu'une solution sera trouvée. Selon les statistiques officielles, le Congo compte à ce jour 38.500 personnes séropositives. Parmi elles, 17.234 sont sous antirétroviraux, et sont prises en charge dans 56 sites sur 77 prévus.

La réunion s'est déroulée en présence de Marie-Franck Puhence, conseillère du président de la République à la santé et à la population, en même temps, secrétaire exécutive du Conseil national de lutte contre le Sida, ainsi que des membres de la Fondation Congo assistance.

À la prochaine réunion, toute la chaîne impliquée dans la gestion des médicaments, à savoir, les ministères des Finances et de la Santé, la Congolaise des médicaments essentiels et génériques (Comeg), le Secrétariat exécutif du Conseil national de lutte contre le sida (CLNS), le Programme national de lutte contre le Sida (PNLS) et autres, viendront sans doute éclaircir cette situation ambiguë.

Yvette Nzaba

Selon les statistiques officielles, le Congo compte à ce jour 38.500 personnes séropositives. Parmi elles, 17.234 sont sous antirétroviraux, et sont prises en charge dans 56 sites sur 77 prévus.

« La situation est très grave, et elle a trop duré. Cette question commence à déranger les malades car il y a beaucoup de ruptures et nombreux des malades ont changé de traitement. Il faut revoir toute la chaîne de la gestion des médicaments », s'est indigné le père Bernard

l'achat des médicaments liés au VIH, le paludisme et la tuberculose.

Antoinette Sassou N'Guesso rassure Visiblement écœurée, Antoinette Sassou N'Guesso, en sa qualité de présidente nationale de l'Organisation des premières

**Brazzaville
Cotonou**
via Pointe-Noire

A partir de
211 450 FCFA TTC
Aller-retour
3 vols par semaine
Lundi, Mercredi et Vendredi

Vol	Provenance	Heure de départ	Heure d'arrivée	Destination
LC 113	Brazzaville	09:05	10:00	Pointe-Noire
LC 451	Pointe-Noire	11:30	14:15	Cotonou
LC 452	Cotonou	15:15	18:05	Pointe-Noire
LC 106	Pointe-Noire	19:40	20:35	Brazzaville



www.flyecair.com | Relations clients : + 242 96 509 0 509 (Congo) | +33 01 28 77 28 77 (France) | e-mail: relations.clients@flyecair.com



Hébergement
Stockage & Archivage
Solution SaaS
Services infogérés

Plus besoin de gérer vos plates-formes logicielles et matérielles en interne, notre DATA CENTER, premier d'Afrique centrale le fait pour vous !

Quotidiennes et efficaces, nos solutions sont adaptées à vos besoins. Nous vous garantissons sécurité, disponibilité, accessibilité et bien plus encore parce que

WARID
Passer à l'action

www.warid.cg | +242 90 01 22 06 109 | www.facebook.com/warid.cg

PRISE EN CHARGE DU VIH

Les adolescents ne bénéficient pas des soins nécessaires, estime l'OMS

Un nouveau rapport de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) rendu public le 25 novembre indique que les jeunes âgés de 10 à 19 ans ne jouissent pas du soutien dont ils auraient besoin en matière de prise en charge de l'infection à VIH pour rester en bonne santé et éviter de transmettre le virus.

Ce document, qui aborde pour la première fois les besoins spécifiques des adolescents, souligne en outre que des millions d'adolescents risquent de contracter l'infection. De 2005 à 2012, l'absence de services de prise en charge de l'infection à VIH efficaces et acceptables pour les adolescents a entraîné une augmentation de 50% des décès liés au sida dans cette tranche d'âge, contre une baisse de 30% dans la population générale.

Le directeur du Département VIH/sida de l'OMS, le Dr Gott-

fried Hirschall, a indiqué que, chez l'adolescent, la transition de l'enfance à l'âge adulte est marquée par des pressions affectives et sociales difficiles à supporter et parfois déroutantes. « Les adolescents doivent disposer de services de santé et d'un soutien adaptés à leurs besoins. Pour eux, la

probabilité de bénéficier d'un traitement », a-t-il souligné. Selon l'OMS, qui a rendu publique cette étude une semaine avant la Journée mondiale du sida 2013 célébrée le 1er décembre, de nombreux enfants qui ont été infectés à la naissance sont aujourd'hui adolescents. Outre les nombreux changements liés à l'adoles-

cence, ces jeunes doivent aussi apprendre à vivre avec une infection chronique, révéler leur état à leurs amis et à leur famille et éviter de transmettre le virus à leurs partenaires sexuels. « Les adolescentes, les jeunes hommes qui ont des relations avec des hommes, les toxicomanes ou qui subissent une coercition ou des abus sexuels sont les plus exposés au risque d'infection. Ils sont confrontés à de nombreux obstacles, y compris la sévérité de la législation, les inégalités, la stigmatisation et la discrimination, ce qui les empêche d'accéder à des services de dépistage, de prévention et de traitement de l'infection à VIH », a pour sa part relevé le responsable des programmes de lutte contre le VIH à l'Unicef, Craig McClure. « Environ une nouvelle infection sur sept survient au cours de l'adolescence. Si ces obstacles ne sont pas levés, le rêve d'une génération libérée du sida ne se réalisera jamais », a-t-il pré-

venu. De nombreux jeunes ignorent leur statut sérologique vis-à-vis du VIH. En Afrique subsaha-

rienne par exemple, les experts estiment que 10% seulement des hommes et 15% des femmes âgés de 15 à 24 ans connaissent leur statut. Dans d'autres parties du monde, bien que l'on dispose de peu de données, il est régulièrement signalé que très peu d'adolescents vulnérables ont accès au dépistage et au conseil.

Devant cette situation préoccupante, l'OMS recommande aux pouvoirs publics de revoir la législation afin que les adolescents puissent avoir accès au dépistage sans devoir demander l'autorisation de leurs parents. L'organisation suggère aux services de santé des moyens d'améliorer la qualité des soins et du soutien social offerts aux adolescents et souligne aussi qu'il est judicieux de faire participer les adolescents à la création des services qui les concerne.

Nestor N'Gampoula

« En Afrique subsaharienne par exemple, les experts estiment que 10% seulement des hommes et 15% des femmes âgés de 15 à 24 ans connaissent leur statut »

probabilité de bénéficier d'un dépistage est moindre que pour les adultes et ils ont souvent besoin davantage de soutien que les adultes pour poursuivre les soins et prendre leur

ce, ces jeunes doivent aussi apprendre à vivre avec une infection chronique, révéler leur état à leurs amis et à leur famille et éviter de transmettre le virus à leurs partenaires sexuels.



AVIS DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Pour les Organisations de la Société Civile (OSC) en République du Congo

Dans le cadre du Programme Acteurs Non Etatiques et Autorités Locales dans le Développement, la **Délégation de l'Union Européenne (DUE) en République du Congo organise en 2014 une nouvelle série de formations** sur la conception de projets et la recherche de financements. Elle invite les Organisations de la Société Civile (OSC) intéressées, et répondant aux critères d'éligibilité (détaillés ci-dessous), à se manifester auprès de la DUE.

DESCRIPTION DE LA FORMATION

- **Sujet** : gestion du cycle de projet, conception de projets, recherche de financements, gestion associative
- **Durée** : 2 sessions de 5 jours, à temps complet (soit au total 70h de formation réparties sur 10 jours)
- **Date** : 2014 (les dates exactes seront précisées aux OSC retenues)
- **Lieux des formations**: Brazzaville, Pointe Noire, Dolisie, Ouessou (à titre indicatif)
- **Nombre de formations prévues en 2014** : 5 formations, avec 15 à 20 participants à chaque fois (à titre indicatif)

Remarques importantes :

- Les participants ne recevront ni per diem ni indemnité de transport. Une pause café et déjeuner sera néanmoins servie chaque jour et du matériel de formation sera fourni.
- Chaque participant doit obligatoirement suivre les deux sessions de formation (qui auront lieu avec 1 à 3 mois d'intervalle). Un certificat de formation sera distribué à la fin de la deuxième session de formation.

PROCESSUS DE SÉLECTION

Pour participer aux formations, il faut :

- Etre inscrit sur la liste des OSC souhaitant participer aux formations (dépôt du dossier d'inscription complet).

- Etre sélectionné parmi les OSC inscrites sur la base de la motivation et des capacités.

Qui peut s'inscrire : les associations congolaises actives et enregistrées légalement depuis au moins 2 ans.

Comment s'inscrire :

- Télécharger le dossier d'inscription sur : http://eeas.europa.eu/delegations/congo/index_fr.htm.
- Compléter le dossier d'inscription (directement en version électronique).
- Renvoyer par mail le dossier (en version Word et PDF) + la copie scannée du récépissé de votre OSC.

L'établissement de la liste des OSC intéressées se fera en tenant compte de l'ordre de réception des dossiers complets.

Quand envoyer son dossier d'inscription : avant le **12 décembre 2013 à 12h00**

À qui envoyer le dossier d'inscription :

- **Par mail** (avec en objet « inscription formation »): delegation-rep-of-congo@eeas.europa.eu, assistancetechnique.sect1due@gmail.com et at.sect2.duecongo@gmail.com (aux 3 adresses simultanément).

• **Par courrier** (uniquement pour les associations hors Brazzaville et Pointe-Noire : Délégation de l'UE Section opérationnelle « Inscription formation », Impasse Auxence Ickonga - B.P 2149, Brazzaville, République du Congo)

Un accusé de réception vous sera envoyé, ainsi qu'un mail avec votre numéro d'inscription.

NOTA BENE : Si votre OSC est retenue, vous serez invités au cours de l'année à participer à une formation. Il vous sera alors demandé des informations complémentaires sur votre association et les membres souhaitant assister à la formation.

Vente de trois (3) parcelles jumelées avec titre foncier au centre ville (Place de la bourse du travail) de Pointe - Noire. Veuillez contacter les numéros suivants : 05 388 33 33 / 04 029 54 29

AGENCE DE VOYAGES ET DE TOURISME AFRICA TRAVEL'S RECHERCHE :

1-Un garçon qui a la bonne maîtrise de : logiciel Amadeus, l'outil informatique. Ayant au moins deux (2) ans d'expérience professionnelle et une connaissance de la langue anglaise.
2-Des hôtesse d'accueil : 1m70 et plus, une connaissance de la langue anglaise.

Veuillez déposer vos candidatures à l'adresse suivante : 01 rue Mayombi Nkombo, arrêt de bus Bas-prix. Pour plus d'informations contactez : 04 105 50 50 / 05 050 47 48

Réconcilier avec l'assurance

Allianz Multi Pro sécurise vos biens et vos activités selon vos besoins et votre budget.

Allianz avec vous de A à Z

Allianz

Allianz Congo Assurance / Siège Social
Av. Linguissi PEMBELOT - Résidence Gabriella / Pointe Noire
allianz.congo@allianz-cg.com + (242) 05 601 12 00

Brazzaville
Marché Plateau - Ville
+ (242) 05 012 95 54

Agent Général SCAR
Centre - ville / Pointe Noire
+ (242) 06 622 78 69

BUROTOP IRIS **hp** **RICOH**
GOLD PARTNER
www.burotop.com

Ordinateur de bureau reconditionné HP

- + Ecran plat
- + Copieur multifonction RICOH SP1200s : copie, impression et scan en 22 PPM

à seulement **179.000** FCFA *HT

Offre valable jusqu'au 31 Décembre 2013

Prix HT, paiement au comptant, ne concerne pas les clients à terme, dans la limite de 1 pièce par client.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

BUROTOP IRIS **hp**
GOLD PARTNER
www.burotop.com

Ordinateur portable HP COMPAQ

- Processeur Intel Dual Core à 2.4 GHz
- Mémoire RAM 4 Go
- Disque dur de 500 Go
- Ecran panoramique 15.6"
- Garantie 1 an

+ 1 sac offert

225.000 FCFA *HT

Prix HT, paiement au comptant, ne concerne pas les clients à terme, dans la limite de 1 pièce par client.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

Assurances et Réassurances du Congo

40 ANS ANNIVERSAIRE 1973 - 2013

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soignons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Entreprise régie par le code CIMA

Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 01 48 87 - à Pointe-Noire : 222 04 12 06. Si ches nos plus agents généraux

Tel : (242) 22 281 63 88 / 22 281 40 61

www.irc-congo.cg

SYRIE

La conférence Genève II prévue le 22 janvier

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a annoncé lundi que la conférence de Genève II sur la Syrie aura lieu le 22 janvier 2014.

Dans un communiqué publié par son porte-parole, le chef de l'ONU a annoncé la date de la conférence et a exprimé sa profonde gratitude aux pays instigateurs, la Russie et les États-Unis, ainsi qu'à d'autres États membres de l'ONU et à son envoyé spécial Lakhdar Brahimi pour leur travail acharné « qui nous a permis d'en arriver là ». « Nous irons à Genève avec une mission d'espoir », a déclaré Ban Ki-moon, en soulignant que la conférence est « le vecteur » pour une transition pacifique qui permettra de répondre aux aspirations légitimes de l'ensemble du peuple syrien pour la liberté et la dignité, et qui garantira la sécurité et la protection à toutes les communautés en Syrie. « Son objectif est la pleine application du communiqué de Genève du 30 juin 2012, notamment la mise en place, sur la base du consentement mutuel, d'un organe de

transition doté de pouvoirs exécutifs, y compris sur les entités militaires et de sécurité », indique le communiqué. Le chef de l'ONU espère que les représentants syriens iront à Genève « en ayant bien en tête que c'est l'objectif, avec des intentions sérieuses » pour mettre fin à la guerre qui a déjà fait plus de 100 000 morts, près de 9 millions de déplacés et qui a fait trembler la région.

Notant l'adoption par le Conseil de sécurité de la pleine application du communiqué de Genève dans la résolution 2118, Ban Ki-moon a appelé tous les partenaires régionaux et internationaux à afficher leur soutien appuyé pour des négociations constructives, précise le communiqué.

Adopté après la première réunion internationale sur la question le 30 juin 2012, le communiqué de Genève prévoit des mesures clés pour la mise en place d'un processus visant à mettre fin à la violence qui dure depuis plus de 30 mois. Il appelle notamment à la création



Ban Ki-moon

d'un gouvernement de transition doté des pleins pouvoirs exécutifs et composé de membres de l'actuel gouvernement, de l'opposition et d'autres groupes, dans le cadre de principes et lignes directrices convenus pour une transition politique conduite par les Syriens. « Tout le monde doit faire preuve d'ambition et d'initiative », a souligné Ban Ki-moon

dans le communiqué. « Le conflit en Syrie fait rage depuis trop longtemps. Il serait impardonnable de ne pas saisir cette occasion pour mettre fin à la souffrance et à la destruction qu'il a causées ». « Tout le monde peut commencer à travailler dès à présent pour prendre des mesures afin de contribuer au succès de la conférence de Genève,

notamment pour faire cesser la violence et favoriser l'accès humanitaire, la libération des détenus et le retour des réfugiés syriens et des personnes déplacées chez elles », a-t-il souligné.

Suite aux pourparlers tenus en mai à Moscou entre les ministres des Affaires étrangères des États-Unis et de Russie, les deux pays ont annoncé qu'ils travailleraient ensemble pour parvenir à une solution politique à la crise syrienne, et ont décidé de convoquer une nouvelle conférence internationale à Genève pour atteindre cet objectif. Depuis, des réunions de préparation trilatérales entre l'ONU, la Russie et les États-Unis ont eu lieu à Genève en juin et en novembre pour préparer la conférence sur la Syrie. Il a notamment été question du choix du moment le plus opportun pour organiser la réunion, du choix des participants, de la structure même de la conférence et de certaines questions qui y seront abordées.

Xinhua

FAITES-VOUS PLAISIR POUR LES FETES !

LES CHAINES

CANAL+

CANALSAT

DECODEUR A 30 000 FCFA*



PARABOLE OFFERTE

www.canalplus-afrique.com

*Offre valable en Congo à partir du 15/11/2013 au 30/12/2013 pour tout nouvel abonné à l'une des chaînes CANAL+ et/ou CANALSAT. Offre valable ACCESS 1 mois. Nécessite d'être activé et installé par un technicien agréé en distribution LA BOX CANAL+ et ses produits. Les services de maintenance sont réservés aux TIC. www.canalplus.com. Voir tous les détails de l'offre sur le site www.canalplus-afrique.com

2^e
Edition
2013

FOIRE DE L'EMPLOI ET DES METIERS DU CONGO
FEMCO

ClassExpo

ENTREPRENDRE

*Il faut oser le faire...
... parce qu'un projet n'est jamais trop grand ...*

Pour la seconde fois, la FEMCO s'offre à vous comme une plate-forme d'échanges avec des ateliers de formation.

BUSINESS PLAN CREATION D'ENTREPRISE
SIMULATION D'ENTRETIEN REDACTION CURRICULUM VITAE
SAVOIR VIVRE ET SAVOIR ÊTRE ATELIER SNPC

BRAZZAVILLE

les 11, 12 et 13 Decembre 2013

à la Grande Bibliothèque Universitaire Marien NGOUABI
(Dans l'enceinte du rectorat, à côté de la DEC)



CONCOURS DE LA MICROENTREPRISE PERFORMANTE FEMCO 2013

du 25 Novembre au 06 Décembre



Ce concours a pour but de :

Libérer le potentiel de la micro entreprise;
Améliorer la gouvernance et la productivité;
Susciter une nouvelle race de micro entrepreneurs.

Pourquoi participer :

1. Vous avez envie de confirmer vos ambitions d'entrepreneur / entreprenant.
2. Vous êtes en quête de ressources pour assurer la croissance de votre entreprise.

Qui peut participer :

1. Toute personne de nationalité congolaise entreprenant ou entrepreneur.

Comment participer :

1. Retirer votre bulletin de participation
Tour Nabemba, 17^e étage, porte 17.08/
17.20; au CFE; et à l'ANA.
2. Répondre à toutes les questions qui vous seront posées.
3. Déposez votre bulletin avant le
06 Décembre 2013.

Que peut-on gagner :

- 5 Prix de 1.000.000 CFA chacun
- 3 Prix de 3.000.000 CFA chacun
- 1 Prix de 5.000.000 CFA
- 1 Prix de 10.000.000 CFA

Le CRIPOL sur les traces de Denis DIDEROT

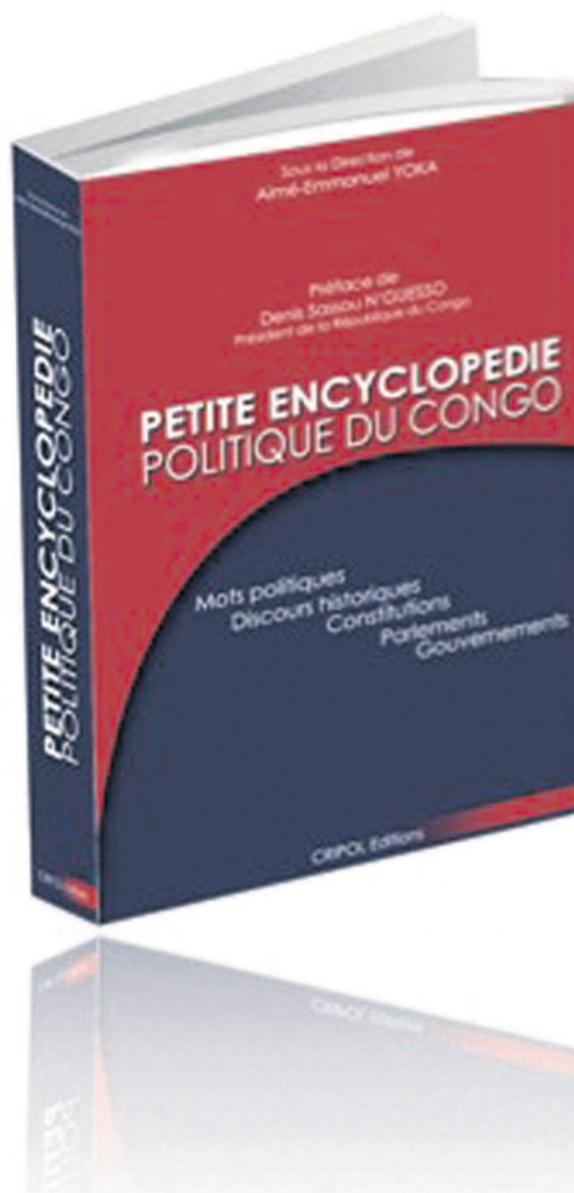
Créé par le Ministre d'Etat, Aimé-Emmanuel Yoka, courant 2008, le Cercle Républicain pour l'Innovation Politique, (CRIPOL), fête en cette année 2013, le cinquième anniversaire de son existence. Cette célébration, le CRIPOL a choisi de la placer sous le signe d'une autre célébration en France : celle du tricentenaire de la naissance du grand philosophe et écrivain français Denis Diderot (1713-2013). Cf. *Le Magazine littéraire*, novembre 2013.

Pourquoi cette option ?

C'est pour la simple et bonne raison que Diderot, assisté d'un autre érudit, D'Alembert, fut le maître d'œuvre d'une immense entreprise intellectuelle, *l'Encyclopédie*, un ouvrage de référence regroupant, par branche, l'essentiel des connaissances universelles, afin de les conserver et de les léguer à la postérité. Denis Diderot, définit d'ailleurs, lui-même l'Encyclopédie en ces termes : « *Le but d'une encyclopédie est de rassembler les connaissances éparses sur la surface de la terre ; d'en exposer le système général aux hommes avec qui nous vivons, et de les transmettre aux hommes qui viendront après nous ; afin que les travaux des siècles passés n'aient pas été inutiles pour les siècles qui succéderont ; que nos neveux, devenant plus instruits, deviennent en même temps plus vertueux et plus heureux ; et que nous ne mourions pas sans avoir bien mérité du genre humain* ».

Comme il n'est jamais trop tard pour s'inspirer des bons exemples utiles à la société, le CRIPOL s'est placé dans le sillage de Diderot, le père de la plus grande entreprise éditoriale du Siècle des Lumières, sans pour autant adhérer à son athéisme viscéral qui, du reste, lui coûta une peine d'emprisonnement, jugement entériné par le Pape lui-même, pour impiété.

Le CRIPOL s'approprie, par contre, l'heureuse initiative de la conservation et de la transmission des savoirs, afin de lutter contre l'oubli collectif qui ne cesse de gangrener la société congolaise : l'oubli des faits, l'oubli des ef-



fets, l'oubli des dates, l'oubli des lieux, l'oubli des acteurs, l'oubli des témoins, etc.

Le CRIPOL est en train d'élaborer, dans cette perspective, la première « *Petite encyclopédie politique du Congo* », un ouvrage de référence structuré en cinq parties :

1. les mots politiques recueillis à travers les différents régimes, de la pénétration coloniale à nos jours ;
2. les discours historiques qui ont cristallisé, dans la mémoire collective, les temps forts des événements les plus mémorables ;
3. les constitutions ayant marqué la cadence d'une histoire politique souvent mouvementée, mais riche d'enseignements ;
4. les parlements qui ont légiféré, avec plus ou moins de doigté, surtout en temps de crises ;
5. les gouvernements qui se sont succédé, parfois à un rythme effréné, accusant ainsi une instabilité avérée.

En publiant la Petite encyclopédie politique du Congo, le CRIPOL s'assigne le devoir d'exhumer des pans entiers de l'histoire politique congolaise, aujourd'hui enfouis dans l'oubli, pour les replacer dans la mémoire collective. C'est là tout l'enjeu de cette entreprise qui devrait être considérée comme une interpellation de tous les Congolais à une prise de conscience citoyenne plus aiguë dans la conservation et la transmission des savoirs.

À l'heure où la bataille de l'intelligence politique s'impose à tous comme un impératif majeur, il paraît urgent que soit engagée, dans le pays, une lutte hardie contre l'ignorance et l'oubli ambiants dus au manque criard d'archives et à l'absence inquiétante de ressources documentaires. Ce phénomène laisse libre cours à toutes les légendes, à toutes les remises en question gratuites de l'histoire réelle du Congo.

Or, la maîtrise des connaissances est indispensable à l'enrichissement et au raffermissement de l'esprit républicain, car la conscience limpide d'une commune histoire se révèle la seule condition qui permette aux Congolais d'être rassemblés dans l'unité, au-delà des clivages, pour affirmer leur cohésion et défendre les valeurs de la Nation, la démocratie se définissant d'abord et avant tout comme l'art de s'accorder sur les désaccords.

C'est à ce titre que la Petite encyclopédie politique du Congo, dont la parution est imminente, a été conçue dans une optique participative, en tant qu'elle s'ouvre grandement à tout citoyen du Congo ou d'ailleurs désireux d'y apporter sa contribution.

Dans toute démocratie de qualité produite par un État civilisé, les œuvres collectives d'un peuple constituent, me semble-t-il, l'un des meilleurs gages de l'unité nationale véritable.

Que vive la République

Joseph MAMPOUYA

Secrétaire Général du CRIPOL

AGRICULTURE

Une quête originale pour accompagner les villes africaines

Une association italienne lance une opération originale pour soutenir le maraîchage urbain en Afrique

L'opération est intitulée Mille jardins pour l'Afrique. Pour aider à la sécurité alimentaire du continent, la fondation Slow Food, qui milite pour une agriculture respectueuse de l'environnement, appuie les petits agriculteurs. L'idée, d'ailleurs fortement soutenue par l'Agence des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) de Rome, consiste à rentabiliser le périmètre urbain. Au lieu d'en faire uniquement des lieux d'habitation, importatrices de tous les biens, les villes pourraient produire ce qu'elles mangent.

Le constat de la FAO est que les villes africaines croissent plus rapidement que les campagnes. L'horticulture urbaine et péri-urbaine pourrait donc pallier les carences des pays en matière de biens alimentaires. L'agence des Nations unies veut favoriser les jardins potagers autour des habitations, dans les écoles, et faire en sorte que les communautés produisent elles-mêmes plus de fruits et de légumes dans et autour des villes. Slow Food a adhéré à cette idée et a voulu lui donner plus de visibilité en Italie.

Au lieu de la classique campagne de récolte de fonds basée sur la générosité des donateurs, elle a lancé une distribution de sésilles un peu particulières. Elle a fait faire dix mille petites tirelires en acier de récupération qu'elle a distribuées sur l'ensemble de l'Italie. Des touristes, des familles entières peuvent y jeter la pièce de monnaie qu'elles veulent pour soutenir les jardins potagers dans vingt-sept pays africains. L'opération est un succès.

Elle a déjà permis de réunir 16 000 euros (un peu plus de 10 millions FCFA), venant de toutes les villes. Les tirelires, 10 350 précisément, ont été distribuées à des auberges adhérentes. Les Italiens sont séduits par l'idée d'aider de manière responsable. La campagne durera jusqu'au mois de juin prochain.

Lucien Mpama

DÉVELOPPEMENT POST 2015

L'Union européenne appelée à définir une nouvelle vision

La Commission européenne (CE) organise à Bruxelles (Belgique), du 26 au 27 novembre, la huitième édition des Journées européennes du développement (JED) sur le thème : « Une vie décente pour tous d'ici à 2030 : construire un consensus pour un nouvel agenda du développement. »

Les JED sont l'occasion de mobiliser les dirigeants ainsi que les acteurs du secteur pour le lancement d'initiatives concrètes dans le secteur du développement, en vue d'éradiquer la pauvreté et de mettre en place un développement durable.

Le fil conducteur de l'édition 2013 est l'après-2015 et la nécessité d'arriver à un consensus sur une position commune et solide en faveur d'une approche conjointe pour lutter contre la pauvreté dans le monde et la promotion du développement durable. À cette occasion, l'Union européenne (UE) va définir une nouvelle vision pour le développement sur la base des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), ainsi que le cadre mondial qui leur succédera à partir de 2015.

Des intervenants de haut niveau, des représentants de la société civile, du secteur privé, des experts et des universitaires des cinq continents débattront du prochain programme. Au cours de ces journées, la CE va annoncer le lancement d'une nouvelle enquête auprès des citoyens de l'UE pour recueillir leurs avis sur l'aide au développement. Parmi les intervenants de haut niveau invités aux JED, il y aura la présidente du Liberia, Ellen Johnson Sirleaf ; la présidente du Malawi, Joyce Banda ; le secrétaire général adjoint des Nations unies, Jan Eliasson ; ainsi que la présidente de la Commission de l'Union africaine, Nkosazana Dlamini Zuma.

La Commission européenne sera représentée par son président José Manuel Barroso, sa vice-présidente Catherine Ashton, et son commissaire chargé du développement Andris Piebalgs.

Noël Ndong

FRANCE

Un millier de soldats français en Centrafrique

Un millier de soldats français seront présents en Centrafrique pour appuyer ce pays "en voie d'effondrement" pendant environ six mois, a déclaré mardi Jean-Yves Le Drian.

Le ministre de la Défense a précisé que le renforcement du contingent français, actuellement de 400 hommes, se ferait sous l'égide des Nations unies, via une résolution qui permettra à la France d'intervenir aux côtés d'une force africaine.

« La France appuiera cette mission africaine de l'ordre d'un millier de soldats », a-t-il dit sur Europe 1, sans préciser si ce chiffre représentait les renforts prévus ou le contingent total après renforcement.

Le Premier ministre centrafricain Nicolas Tiangaye a déclaré lundi que la France allait tripler son contingent militaire dans ce pays, en envoyant 800 soldats supplémentaires qui porteront le contingent à 1.200 hommes.

Le ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius, a déclaré pour sa

part que ce chiffre « faisait sens », tout en rappelant que la France interviendrait après le vote de la résolution aux Nations unies, attendu la semaine prochaine. « Dès lors que nous aurons cette autorisation par la communauté internationale (...), nous procéderons à un renforcement de notre présence. Nous annoncerons les modalités le moment venu », a-t-il déclaré sur France Culture. Il a rappelé que l'intervention de la France porterait sur quatre domaines : la sécurité, l'humanitaire, la transition politique et le développement économique.

Jean-Yves Le Drian a ajouté que l'intervention en Centrafrique serait brève, très différente de l'opération Serval au Mali. « C'est de l'ordre de six mois à peu près », a-t-il dit, précisant que le calendrier serait déterminé par le Conseil de sécurité des Nations Unies.

Un risque pour toute l'Afrique centrale
Laurent Fabius a souligné que la situation en Centrafrique représen-

tait un risque d'implosion pour l'ensemble de l'Afrique centrale. « Il y a un risque d'implosion dans tous les domaines qui est absolument massif », a dit le chef de la diplomatie française, interrogé sur une situation que certains estiment pré-génocidaire. « Jusqu'à présent, cela ne concernait, et c'était déjà trop, que les Centrafricains, et aujourd'hui si le vide et l'implosion s'installent, cela va concerner tous les pays de la région, c'est-à-dire le Tchad, les Soudans, le Congo, le Cameroun », a-t-il ajouté.

La République centrafricaine a sombré dans le chaos depuis que les rebelles de la Séléka (Coalition) ont évincé le président François Bozizé en mars dernier. Selon le département d'État américain, la violence a fait près de 400.000 déplacés dans le pays et 68.000 réfugiés dans les pays voisins depuis que le chef de la Séléka et président par intérim, Michel Djotodia, a perdu le contrôle de sa coalition de chefs de guerre.

Marion Douet

TCHAD

Mêmes défis pour le nouveau gouvernement

La composition du nouveau gouvernement a été rendue publique dimanche soir. Il compte quarante membres, un de moins que précédemment : le secrétariat d'État à l'Action sociale, à la Famille et à la Solidarité nationale est purement et simplement supprimé. Cinq personnalités font leur entrée dans cette nouvelle équipe contre six sorties.

Le Pr Mackaye Hassan Taïso fait partie des nouveaux venus et prend en charge le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Le paléontologue, directeur du Centre national d'appui à la recherche (CNAR), retrouve un département qu'il connaît bien pour l'avoir déjà dirigé. Quant à Ahmat Mahamat Açyl, frère aîné de la Première dame, Hinda Déby Itno, il s'est vu confier pour la première fois la responsabilité de diriger le ministère des Enseignements secondaires et des Formations professionnelles. Une femme, Haoua Açyl, prend les rênes du ministère de l'Aviation civile et de la Météorologie nationale.

L'ancien ministre de la Santé publique, Ahmed Djidda Mahamat, quitte ce département et a été remplacé par le Dr Ngariéra Rimadjita. Ce dernier cède le ministère de l'Agriculture et de l'Irrigation à un novice, Moussa

Mahamat Agré. L'ancien directeur de l'hôpital général de référence nationale de N'Djaména, la plus grande structure sanitaire du pays, retrouve enfin un domaine qu'il maîtrise parfaitement.

Trois autres personnalités ont également changé de postes. Il s'agit notamment du ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique, Abdérahim Birémé Hamid. Cet ancien président de la Cour suprême dirigera désormais le ministère du Commerce et de l'Industrie. Son département a été confié au général Mahamat Oki Dagache, dont le passage à l'Aménagement du territoire, à la Décentralisation et aux Libertés locales n'a duré qu'un mois.

Reconnus comme les ténors du parti au pouvoir, plusieurs ministres ont gardé leurs places. Ce sont Beyom Mallo Adrien, ministre et conseiller à la présidence de la République ; Moussa Faki Mahamat, ministre des Affaires étrangères et de l'Intégration africaine ; Adoum Younousmi, ministre en charge des Infrastructures et du Transport ; Jean-Bernard Padaré, à la Justice ; Hassan Sylla Bakari, au département de la Communication ; Gata Ngoulou, à celui de l'Urbanisme et des Affaires foncières. S'y ajoutent Bédomra Kordjé, ministre des Finances, et Daoussa Déby Itno

(frère aîné du président de la République), ministre des Postes et des nouvelles Technologies de l'information et de la communication.

La nouvelle équipe gouvernementale compte neuf femmes aux mêmes postes, dont Rosine Baiwong Djibergui (action sociale, solidarité nationale et famille), Mariam Mahamat Nour (économie, plan et coopération internationale), Banata Tchalé Sow (microcrédits pour la promotion de la femme et de la jeunesse), ou Albatoul Zakaria (enseignement fondamental et alphabétisation). Ce gouvernement, dirigé par l'économiste Kalzeubé Pahimi Deubet, sera confronté aux mêmes défis que l'équipe sortante. Parmi ceux-ci, il faut citer : la nécessité de reconquérir la confiance des populations tchadiennes, confrontées à la recrudescence du paludisme, à l'insécurité et à la volatilité des prix des denrées alimentaires et autres sur le marché ; trouver les moyens nécessaires pour achever les nombreux projets de développement et les infrastructures socioéconomiques lancés à travers le pays ; et mener à bien le processus électoral en cours qui doit conduire à la tenue des élections locales en 2014, législatives en 2015 et présidentielle en 2016.

Nestor N'Gampoula

Faites le
"Coup Double"
 Soyez présent dans les Capitales les Plus
 Branchées d'Afrique Centrale à travers vos
 Guides Pratiques



Éditions Créatives
AKSANTICOM
 EDITION

+242 056 027 440
 +242 056 021 469
 +243 99 46 77 777
 +243 99 99 01 823
 aksanticom@gmail.com
 www.aksanticom.cd

G- EXPERTISE

Expertises Comptable et Judiciaire - Commissariat aux comptes
Assistance en gestion
BP : 552 Tél : +242 04 020 54 54/ +242 06 815 09 99
RCCM N° CGPNR / 13B1169 - Agrément CEMAC N° CA
372 (Expertise comptable) - : - 9, Rue Jeanne d'Arc – Quar-
tier La Base, Route de l'Aéroport, Pointe - Noire

Nous pouvons vous assister dans les domaines suivants :

EXPERTISE COMPTABLE

Tenus révision des comptes, états financiers annuels.

FISCALITÉ : Etablissement de vos déclarations fiscales obligatoires,
mise à jour de votre dossier fiscal.

SOCIAL

Paie (Traitement, bulletins, déclarations obligatoires, CNSS,
IRPP, TUS, DAS I, DAS II, embauche, contrats....).

GESTION : Tableaux de bord, budget, prévisionnel, procédures.

CREATION D'ENTREPRISE

Statuts notariés, obtention SCIEN, SCIET, Prévisionnel, NIU...,
dossier de convention d'établissement avec l'Etat Congolais.

COMMISSARIAT AUX COMPTES

Contrôle légal des comptes, commissariat aux apports.

**ASSURANCES GÉNÉRALES
DU CONGO**

A.G.C.SA WWW.AGCCONGO.COM

RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER

SIET HSIET CONGO DEVELOPPEMENT Tel: 06 699 3688 / 06 600 8365. Adr: 1593 Avenue 3 Martyrs Bastignolles, Brazzaville: arrêt bus papa gaz

1 400 000F TTC	23 500 000F TTC	2 000 000F TTC	32 900 000F HT	41.200 000F HT

* Stock disponible à Brazzaville TTC * S.A.V. et Suivi en permanence * Pièces d'origine usine garantie

VENTE ENTRETIEN PIECE DE RECHANGE REPARATION

TerraTech
Le monde de l'informatique

Acer Aspire E1-530
Intel® Processeur 1.8GHz
Ecran HD Led 15.6
2GB DDR3 Memoire
500GB Disque Dur
6-Cell Li-ion Battery

235.000 H.T

Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S
Rond Point City – Rez-Chaussée. Congo-Brazzaville
Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434
Email: info@terratech-cg.com

AMIC Telecom
Fournisseur d'accès Internet

Installez l'internet + un routeur Wifi à
149,000 FCFA gagnez 1 mois gratuit
de connexion haut débit de 512 Kbps.

Direction Général Immeuble CNSS / 1er étage Brazzaville - Congo
Tel: 05 545 07 60 / 06 950 53 02 / 06 888 81 81 / 01 888 81 81
Email: Support@amc-telecom.com

PROGRAMME MBOTÉ

Mboté !

Vous faites partie
des privilégiés.

*Offre valable sur les vols de Mercredi & Jeudi

Matabisi

Multipliez

Vos miles par **3**

En voyageant entre

Brazzaville / Paris

AFRIQUE CENTRALE

Des assises pour « désarmer les cœurs des journalistes »

Une trentaine de professionnels de médias venus de neuf pays d'Afrique centrale participent du 26 au 28 novembre à Douala, au Cameroun, à un atelier sous-régional de renforcement de leurs capacités dans la prévention et la gestion des conflits.

Les travaux de l'atelier sous-régional de sensibilisation et de renforcement des capacités des professionnels des médias d'Afrique centrale sur l'éducation à la paix et aux droits de l'homme prévoient de formuler des recommandations pertinentes et concrètes en vue d'améliorer la pratique journalistique.

Une thématique qualifiée « d'actualité brûlante » dans cette partie de l'Afrique par le ministre camerounais de la Communication qui a ouvert les travaux. « L'objectif poursuivi est de désarmer les cœurs des journalistes qui, dans le cadre des conflits doivent mesurer leur responsabilité. Ils ne doivent pas être des pyromanes mais des sapeurs pompiers et savoir ce qu'il faut faire pour désamorcer les bombes des conflits », a martelé Issa Tchiroma Bakary.

Pour ainsi donner une meilleure



La photo de famille des participants

place aux préoccupations inhérentes à la paix et aux droits de l'homme dans leur pratique, les journalistes venus du Congo Brazzaville, de la RDC, du Gabon, du Tchad, de la RCA, de la Guinée Équatoriale, du Rwanda, du Burundi et du Cameroun suivent des exposés présentés par des spécialistes et participent à des ateliers thématiques favorisant le partage des expériences.

Soulignant de son côté le rôle important des médias dans la consolidation de la paix et le balisage de la voie du développement dans chaque pays, le représentant du secrétaire général des Nations unies pour l'Afrique centrale, Abou Moussa, a insisté sur la disponibilité du système des Nations unies à accompagner l'action des médias dans cette région qui abrite des situa-

tions préoccupantes de conflits. « Votre épanouissement culturel fait partie de nos priorités », a-t-il souligné. Cet atelier est co-organisé par le Centre des Nations unies pour la démocratie et les droits de l'homme en Afrique centrale, le Bureau régional des Nations unies en Afrique centrale, en partenariat avec la Communauté économique des États de l'Afrique centrale.

Il fait suite à celui organisé du 23 au 25 mars 2010 dans la même ville sur le rôle et la responsabilité des médias dans les processus électoraux dans la sous-région. Cependant le CNUDHD-AC organise régulièrement des ateliers nationaux sur ces mêmes thématiques dans les pays de la sous-région.

Thierry Nougou

FOOTBALL

Le Centre national de formation lance sa saison

La rentrée sportive 2013-2014 du Centre national de formation de football (CNFF) a eu lieu le 25 novembre.



Le match d'exhibition. crédit photo Adiac

Le ministre des Sports et de l'Éducation physique, Léon Alfred Opimbat, et le président de la Fédération congolaise de la discipline, Jean-Michel Mbono, ont donné le coup d'envoi de cette rentrée sportive après avoir visité les structures du centre qui ont été réhabilitées. « Nous plaçons cette rentrée sportive sous le signe de l'espoir. Les conditions sont réunies pour préparer ces jeunes aux compétitions à venir notamment dans les catégories U-17 et U-20 », a déclaré Léon Alfred Opimbat, avant de souligner que « l'équipe technique doit d'ores et déjà se mettre à l'œuvre d'autant plus que les compétitions débiteront en juin prochain. »

L'un des entraîneurs du centre, Basile Ekariki, a expliqué que les joueurs souhaitant intégrer le centre seront soumis à un test. « L'ossature actuelle des joueurs en formation au CNFF sera renforcée par ceux qui réussiront le test », a-t-il déclaré. Pour lier l'utile à l'agréable, un match d'exhibition a été organisé. L'équipe du CNFF s'est mesurée à l'équipe des Gagnants des matchs des trophées (GMT), une équipe de troisième division de la ligue de Brazzaville. Cette formation a créé la surprise en ouvrant le score peu avant la pause. L'expérience des joueurs du centre lui a permis d'égaliser à la deuxième mi-temps. Les deux équipes se sont donc séparées à un but partout.

Rominique Nerplat Makaya

COUPE DU MONDE 2014

L'Algérie ambitionne de dépasser le premier tour

Les Fennecs qui n'ont jamais dépassé l'étape des poules, semblent bien déterminés à mettre fin à cette malédiction pour leur quatrième qualification en phase finale de la Coupe du monde. Ils ont pris rendez-vous avec l'histoire au Mondial brésilien qui se disputera du 12 juin au 13 juillet 2014.

L'Algérie a été la dernière équipe africaine à valider sa qualification pour la Coupe du monde 2014. Les Fennecs ont éliminé le 19 novembre, les Étalons du Burkina-Faso, grâce à leur courte victoire. Au match aller des barrages, l'Algérie avait fait un pas important vers le Mondial en ne s'inclinant que sur un score de 2-3 à Ouagadougou. Elle se qualifie en faveur des buts inscrits à l'extérieur. Une consolation pour une équipe qui avait complètement loupé la Coupe d'Afrique en Afrique du Sud au début de l'année. Les Fennecs ont repris confiance juste après leur élimination prématurée en alignant cinq victoires contre une défaite lors de la phase de poules des éliminatoires de la Coupe du monde. L'Algérie écrase le Rwanda 4-0 avant de s'incliner 1-2 à Bamako face au Mali. Elle se relance dans la course en s'imposant 3-1 devant le Bénin avant de rééditer la même performance en terre béninoise. Les Fennecs entretiennent cet élan à Kigali

en l'emportant sur un score écriqué d'un but à zéro face au Rwanda. Une autre courte victoire d'un but à zéro face aux Aigles du Mali lui a permis de se qualifier pour les barrages.



Les Fennecs

Le parcours des Fennecs au Mondial
L'Algérie a pris la température de la Coupe du monde en 1982 en Espagne. Elle quittait la compétition dès le premier tour en laissant lors de son apprentissage une très bonne impression. Les Fennecs dominent la RFA 2-1 avant de s'incliner lors de leur deuxième sortie 0-2 devant l'Autriche. Ils réussissent un match parfait contre le Chili en le dominant 3-2. L'Algérie possédant le même nombre de points que la RFA et l'Autriche, fût trahie par la différence de buts qui ne lui permet pas de poursuivre la compétition. Le décompte final donnait 4

points+4 pour l'Allemagne, 4 points+2 pour l'Autriche et 4 points+0 pour l'Algérie. Les Fennecs retrouvent la même compétition quatre ans plus tard mais ils ne rééditent plus l'exploit de 1982. L'Algérie

concède un seul match d'un but partout contre l'Irlande du Nord puis s'incline respectivement 0-1 contre le Brésil et 0-3 face à l'Espagne. En 2010, l'Algérie subit le même sort. Elle est respectivement battue par la Slovaquie et les États-Unis 0-1. Elle arrache un point contre l'Angleterre 0-0. Les Fennecs ont disputé neuf matchs en trois éditions, soldés par deux victoires, deux matchs nuls et cinq défaites. Ils ont marqué six buts contre 12 encaissés. Dépasser l'étape des poules : telle est la mission des Fennecs version 2014.

James Golden Eloué

APRÈS LA DÉBÂCLE DU M23

Joseph Kabila au contact des populations meurtries de l'Est

Au cours d'une conférence de presse tenue hier en Province Orientale, Joseph Kabila a fait part de la détermination du gouvernement à rétablir l'autorité de l'État dans les territoires jadis sous contrôle du M23.

Après la débâcle du M23 au terme de la campagne militaire menée tambour battant par les FARDC appuyée par la bridage spéciale d'intervention de la Monusco, Joseph Kabila a décidé d'aller reconforter les populations de l'Est du pays en leur apportant le message de paix dont elles ont besoin par ces temps qui courent. Un message cristallisé autour de l'impératif de rétablir l'autorité de l'État par la force s'il en faut. Dans une conférence de presse de clôture de son séjour en Province Orientale animée ce mardi 26 novembre, Joseph Kabila a fait part de la détermination de l'autorité publique à faire sentir la puissance étatique dans les territoires jadis sous contrôle du M23.

Le sort réservé aux groupes armés encore actifs dans les territoires de Mambasa et d'Irumu parmi lesquels la Force de résistance patriotique de l'Ituri (FRPI) de Cobra Matata, est désormais scellé. Cette milice armée est appelée à déposer les armes à défaut de s'exposer à une opération de désarmement forcé. Et pour montrer sa détermination à en finir avec cette horde des inciviques, le chef de l'État s'est rendu dans la ville de Bunia (district de l'Ituri) le dimanche 24 novembre en

partant de Kisangani après avoir ravalé près de 700 kilomètres de route. Le cortège présidentiel a même foncé jusqu'à atteindre la localité de Lagabo, à une trentaine de kilomètres au Sud de Bunia. Là, Joseph Kabila a tenu à rencontrer les déplacés ayant fui les exactions des FRPI dans la chefferie de Walendu Bindu. Son message était celui de reconfort vis-à-vis d'une population exaspérée par des années de souffrance et qui a perdu goût à la vie. Le chef de l'État a sollicité le concours de la population de l'Ituri dans la traque de ce groupe armé en vue de son anéantissement.

Accélérer la modernisation de la province

Au cours de son point de presse, Joseph Kabila a également rassuré la population de la Province Orientale sur les efforts de modernisation amorcés par le gouvernement à travers les différents chantiers ouverts. L'asphaltage des routes de Bunia et la réhabilitation de la Route nationale numéro 4 reliant Bunia à Kisangani n'est plus une simple vue de l'esprit, mais bien une réalité vivante. Il en est de même de l'asphaltage de la principale artère de Bunia dont les travaux ont démarré depuis plus d'une semaine sous la houlette de l'entreprise Ingénierie et Innovation. Tous ces travaux de voirie à effectuer du reste progressivement arriveront à leur fin, a tenu à

rassurer Joseph Kabila. Plusieurs projets de réhabilitation des routes ont déjà trouvé des financements nécessaires, a-t-il révélé.

L'intérêt pour la voirie n'occulte cependant pas d'autres problèmes spécifiques qui se posent dans la province. À peine a-t-il posé ses pieds le vendredi 22 novembre à Kisangani, le chef de l'État avait vite convoqué les animateurs des institutions provinciales pour s'enquérir des problèmes qui entravent le développement de cette partie du pays. De la séance de travail qu'il a eue avec les membres du bureau de l'Assemblée provinciale à laquelle avait pris part le gouverneur de province, Jean Bamanisa Saidi, il ressort que les problèmes sécuritaire, économique et social auxquels fait face la province ont été portés à son intention. Le retour de la paix et la sécurité dans les districts de l'Ituri et du Bas-Uélé où des groupes armés locaux et étrangers sèment la désolation fait partie des desideratas des députés provinciaux qui ont reçu de Joseph Kabila, des assurances. Après Bunia, Joseph Kabila a repris son bâton de pèlerin pour Beni au Nord-Kivu, prochaine étape de sa tournée. Une étape décisive lorsqu'on sait que le cortège présidentiel pourra sillonner des zones de tension où fulminent quelques résidus des groupes armés ainsi que des milices toujours imprévisibles.

Alain Diasso

GOUVERNEMENT DE COHÉSION NATIONALE

L'UDPS pas du tout intéressée

Le directeur du cabinet d'Etienne Tshisekedi dément l'allégation selon laquelle l'UDPS aurait rallié le pouvoir kabiliste avec l'option de participer au prochain gouvernement en gestation.

Le gouvernement de cohésion nationale est toujours d'actualité. Sa constitution est imminente. La nomination d'un formateur chargé de définir la nouvelle majorité n'est plus qu'une question des jours. La controverse autour de la participation ou non de l'opposition dans ce gouvernement continue d'alimenter le débat dans certains cercles politiques. Si certains partis politiques de l'opposition ont déjà levé l'option de leur adhésion, d'autres à l'instar de l'UDPS continuent d'être intransigeants. Pas question d'apporter l'eau au moulin de ce qu'elle a toujours considéré comme un « *pouvoir usurpateur* », allusion faite à la présidentielle de 2011. Pour un parti qui n'arrête d'exiger la vérité des urnes avec un président de la République autoproclamé, il est difficile d'envisager pareille perspective, si non, elle ira à contre-courant de ses propres principes. Une logique d'auto-exclusion aux antipodes de la cohésion nationale prônée par les concertations nationales mais qu'Albert Emmanuel Moleka cité par Congo News, juge réaliste et conforme aux idéaux du parti. Réagissant à une information faisant état du ralliement de l'UDPS à ce gouvernement pour lequel elle réclamerait certains postes ministériels, le directeur du cabinet et porte-parole d'Etienne Tshisekedi parle d'un cas d'intoxication. Depuis quelques temps, en effet, des documents signés par quelques cadres du parti dont le trio François Mpuila-Sylvain -Kamani-Grégoire Mukuna circulent sur la toile. Les trois précités qui continuent à se prévaloir de la qualité de membres de l'UDPS déclarent dans ces documents, être disposés à faire cette concession de taille en entrant dans les institutions du pays « *uniquement pour l'intérêt supérieur du pays aujourd'hui menacé de disparition* ». Remettant en cause l'authenticité de ces documents qui n'engagent que leurs propres auteurs, Albert Moleka récuse la qualité des signataires qui, dit-il, « *ne sont membres ni de l'Exécutif du parti ni de la présidence de l'UDPS* ». Etant entendu que des documents n'émanent pas des structures officielles du parti, cette prise de position est considérée comme de nul effet. La stratégie du pouvoir qui, d'après ce cadre de l'UDPS, ne serait pas étrangère à cette manipulation consisterait à faire croire à l'opinion qu'Etienne Tshisekedi est désormais esseulé, abandonné même par ses propres frères de tribu.

A.D.

GRANDS-LACS

Kinshasa exige une part conséquente dans la répartition de l'aide de la BM

La position de la RDC se justifie par les affres de la guerre dans sa partie septentrionale.

Le pays a réclamé ainsi une juste réparation. « *Il est important que la République Démocratique du Congo, qui a été affectée par cette guerre, puisse bénéficier davantage de ces programmes* », a expliqué le premier ministre, Matata Ponyo, à ses interlocuteurs de la Banque mondiale (BM). Après la fin de la guerre contre le M23, les programmes de la BM ont pour objectif principal de tourner la page sombre des conflits, et d'ouvrir une nouvelle ère de paix. Il s'agit d'aider au renforcement de la paix dans une sous-région meurtrie. « *Nous discutons des programmes qui peuvent permettre de renforcer la paix, et aider les pays à continuer de travailler ensemble, puisque ce sont des pays qui vont continuer de vivre ensemble. Il est important que la coopération régionale fonctionne* », a fait remarquer son directeur des Opérations, Eustache Ouayoro. Pour la délégation de haut niveau de la BM sur le programme régional du soutien à la RDC et aux pays de la région des Grands Lacs, la préoccupation des officiels congolais a totalement été prise en compte. « *Nous avons, à travers notre programme national, développé des activités qui vont toucher la RDC, qui vont essayer de réduire l'impact des effets de la guerre sur la population, et nous allons également utiliser notre programme régional pour travailler sur la RDC et les pays de la région pour créer des bases d'une paix durable* », a-t-il poursuivi. Eustache Ouayoro, directeur des opérations pour les deux Congo, était accompagné de son collègue directeur des Opérations pour le Burundi, l'Ouganda et la Tanzanie, Philippe Dongier, et de la chargée des Opérations en chef au Département de l'intégration pour la région Afrique, Bouthiena Guermazi. Pour rappel, cette nouvelle aide d'une hauteur fixée à 1 milliard de dollar américain a été évoquée au cours d'une visite officielle du président du Groupe de la BM, Jim Yong Kim, et du secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, en mai 2013.

Laurent Essolomwa

RDC

20% de jeunes femmes accouchent avant l'âge de 20 ans

Cette situation serait due au manque d'éducation sexuelle dont souffrent les adolescents parce qu'en RDC parler de la sexualité demeure un sujet tabou. Or face à la réalité sur le terrain c'est-à-dire face au taux élevé des grossesses des adolescentes et de la prévalence de sida et des infections sexuellement transmissibles (ist), il faut rompre le silence autour de la sexualité.

Dans un rapport conjoint publié par l'Unesco, l'Unicef, l'Onusida, l'Unfpa et l'Oms dénommé « *jeunes d'aujourd'hui* », il est démontré que 20% des jeunes femmes donnent naissance à un enfant avant l'âge de vingt ans. « *Les grossesses précoces sont non seulement un facteur contribuant aux forts taux d'abandon de l'école, mais elles mettent gravement en péril la santé des adolescentes et sont notamment à l'origine des taux élevés de mortalité maternelle* »,

révèle cette étude qui souligne par ailleurs qu'en RDC, cent septante sept mille adolescents et jeunes sont séropositifs.

Pour prévenir les grossesses des adolescentes et la propagation du sida chez les jeunes, le directeur du programme national de la santé de l'adolescent, M. Mbadu pense que l'éducation sexuelle est importante pour aider les jeunes à adopter un comportement sexuel responsable. « *Si en famille, nous ne parlons pas de la sexualité à nos enfants, ils l'apprendront ailleurs via internet, le téléphone, la télévision... Nous devons alors protéger nos enfants en brisant le silence autour de la sexualité* », laisse-t-il entendre avant de souligner que les jeunes ont besoin d'une éducation sexuelle de qualité, des services adaptés qui répondent à leurs besoins. « *Ils ont également besoin d'avoir des*

connaissances et des informations sur la sexualité, ils ont besoin des émissions éducatives et des activités d'information, d'éducation et de communication ».

Mais, que fait le programme national de la santé de l'adolescent pour assurer une éducation sexuelle aux jeunes ? À cette interrogation, le directeur dudit programme répond : « *nous organisons le counselling et l'accompagnement psychosocial des adolescents en matière de grossesse, des avortements provoqués, et les infections sexuellement transmissibles ; nous organisons aussi des activités de conseils de dépistage volontaire du VIH, nous assurons la prise en charge des infections sexuellement transmissibles et nous leurs offrons des méthodes de planification familiale...* ».

Aline Nzuzi

SECTEUR PUBLIC

Un logiciel pour le suivi des rémunérations en temps réel

Le gouvernement s'est doté, pour la première fois, d'un logiciel pouvant lui assurer un retour d'informations sur l'évolution et l'exécution de la paie sur plusieurs mois, mais aussi une identification des doublons.

Il s'agit d'une petite révolution, après la bancarisation de la paie des salaires pour mettre fin au paiement en liquide dans les bureaux. Cet outil lancé officiellement le 22 novembre 2013 par le vice-Premier ministre et ministre du Budget, Daniel Mukoko, ajoute plus de fiabilité à l'opération. Lors de la cérémonie, plusieurs responsables des banques partenaires de l'opération "bancarisation" étaient également présents à la cérémonie de lancement ; un partenariat qui se consolide. Concrètement, le logiciel permet de payer les agents, les fonctionnaires, les policiers et les militaires en ramenant les informations nécessaires sur l'identité et le poste du bénéficiaire, ainsi que le



Les fonctionnaires devant leur bâtiment administratif

montant payé. Déjà, ont annoncé les sources de la vice-présidence en charge du Budget, un travail a débuté pour l'identification des doublons, notamment entre l'armée et la police. L'objectif est d'arriver à généraliser ce travail de contrôle pour l'ensemble des personnels payés par le trésor. Toutefois, l'état actuel du fichier ne permet pas à ce stade d'obte-

nir un traitement efficace de la liquidation. En effet, c'est la conséquence de la multiplicité des bases de données, ayant chacune une configuration différente. Cela entraîne nécessairement l'allongement du temps de traitement de la liquidation. Le format du fichier de données transmis aux banques, ne permet pas à ces dernières de retourner en temps utiles le rap-

port de paie. "Aujourd'hui, il n'est pas possible de générer de manière régulière une fiche de paie à l'attention de chaque agent et fonctionnaire de l'État et, nous en avons fait un objectif. C'est la raison pour laquelle nous avons travaillé sur ces deux aspects : le fichier unique et un logiciel de la paie", a expliqué Daniel Mukoko.

Tirant le bilan de la bancarisation, Daniel Mukoko a confirmé une fois encore les dysfonctionnements dans l'encadrement des dépenses de rémunération. Les solutions durables se posent sur le long terme, mais le gouvernement s'est dit déterminé à rationaliser progressivement les rémunérations. Le patron du budget a épinglé quelques problèmes, notamment le traitement de base différent de listings, les primes, etc. Il y a même des fonctionnaires qui continuent à recevoir les primes en lieu et place d'un salaire de base. Il a été observé, par exem-

ple, que les primes sont bien plus importantes que les salaires de base, en violation des textes régissant la Fonction publique. Voilà un problème qui pourrait être réglé avec cet outil qui peut aider réellement à évaluer le taux d'exécution de la paie des agents et fonctionnaires de l'État. La mission du logiciel est de contribuer à la traçabilité de la paie et au meilleur encadrement des dépenses de rémunération. Avant sa mise en pratique effective, il y aura une formation au bénéfice des utilisateurs. La maison BSC-ERCTOOL, propriété d'un Congolais, a créé ce logiciel, à la demande du gouvernement. Le fichier unique est aussi en construction. Dans quelques mois, il sera désormais possible d'avoir des renseignements sur le numéro de compte bancaire de l'agent, et cela contribuerait à la stabilité des comptes bancaires des fonctionnaires.

Laurent Essolomwa

ASSEMBLÉE NATIONALE

Le MLC et Alliés suspendent leur participation aux travaux parlementaires

Dans une déclaration rendue publique hier, les députés nationaux du groupe parlementaire Mouvement de libération du Congo (MLC) et alliés dénoncent le caractère irrégulier de l'arrestation de leur collègue Fidèle Babala en violation des dispositions du Traité de Rome et de la législation interne en matière de coopération entre la CPI et la RDC.

Le groupe parlementaire Mouvement de libération du Congo et Alliés (MLC) vient de suspendre jusqu'à nouvel ordre sa participation aux travaux parlementaires en cours. C'est ce qui ressort d'une déclaration politique publiée ce mardi 26 novembre et signée par son président Alexis Lenga wa Lenga. Cette prise de position, à en croire la source, résulte d'une réunion du groupe tenue du 24 et 25 novembre en vue d'examiner les situations judiciaire, politique et criminelle ayant secoué le milieu politique de l'opposition. En prime, l'arrestation du député MLC Fidèle Babala et son transfert au siège de la Cour pénale internationale. Vu la gravité des faits et du comportement des autorités politiques et judiciaires congolaises, plus précisément du Procureur général de la République (PGR), les députés nationaux membres de ce groupe parlementaire ont cru bon de se mettre en retrait des activités parlementaires. Un cahier des charges contenant leurs revendications a été déposé le jour même au bureau du président de l'Assemblée nationale. De la relation des faits tels que présentés par ce groupe parlementaire, il appert que Fidèle Babala a été enlevé le 24 novembre à 2 heures du matin en sa résidence par des hommes armés. « Il s'est retrouvé dans les locaux de l'ANR sans être informé des motifs de son arrestation, ni avoir fait l'objet d'un procès verbal d'arrestation et de billet

d'écrou », peut-on lire dans ce document. Au Parquet général de la République où il a été conduit par la suite, constate le Groupe parlementaire MLC et alliés, Fidèle Babala n'a pas non plus été entendu sur les circonstances de son enlèvement. Il s'en suivra une notification à l'intéressé du mandat d'arrêt de la CPI par le PGR.

Le groupe parlementaire MLC et alliés fait observer que pendant que les avocats venus l'assister devant le PGR étaient en train de dérouler leur argumentaire sur fond d'une application stricte des dispositions du Traité de Rome et de la législation interne en matière de coopération entre la CPI et la RDC, tout le dispositif du transfèrement de Fidèle Babala était déjà mis en place. Un avion affrété et stationné à l'aéroport de Ndjili par la CPI était prêt au décollage. Le MLC et alliés dénoncent le caractère irrégulier et cavalier de l'arrestation de Fidèle Babala privé, par ailleurs, « de son droit de demander auprès de l'autorité judiciaire compétente sa mise en liberté provisoire ». En plus, il n'a jamais été déféré devant un magistrat, indique-t-on. En foi de quoi, le MLC et alliés dénoncent ce qu'ils qualifient de « mauvaise coopération de l'État congolais » dans ce dossier judiciaire faite « de manière discriminatoire selon l'appartenance politique des personnes en présence et surtout des opposants ».

Quant au fond de l'affaire, le groupe parlementaire MLC et alliés soutient que « ce dossier est créé de toute pièce par les ennemis de la liberté et de la démocratie pour recaler Jean-Pierre Bemba qui était à la porte de sortie de la geôle de la CPI qui a peine cinq ans à l'incriminer ou à établir des preuves de sa culpabilité ».

Alain Diasso

VIOLENCES SEXUELLES

Campagne en perspective de l'ambassade des États-Unis sur les réseaux sociaux

La prochaine action de la diplomatie américaine s'inscrit dans le cadre de la commémoration de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le 25 novembre et des 16 Jours d'activisme contre la violence basée sur le genre.

La campagne qu'entend lancer l'ambassade des États-Unis à Kinshasa sur les réseaux sociaux portera sur la contribution du gouvernement américain à la lutte contre les violences sexuelles et basées sur le genre (VSBG) en RDC, affirme un communiqué émis le lundi 25 novembre. Dans le même ordre d'idée, l'ambassade prévoit aussi la tenue d'une table ronde sur la question. Cette rencontre à laquelle participeront des experts en VSBG se tiendra lors de la Journée internationale des droits de l'homme, le 10 décembre. Lesdits experts seront à cette occasion en contact avec le public. En exergue, le but commun de la communauté internationale, des gouvernements, des organisations multilatérales, des compagnies du secteur privé et des défenseurs des personnes vulnérables aux VSBG au niveau local, est de combattre ce genre de violences. Comme l'ancienne Secrétaire d'Etat Hillary Clinton l'a déclaré : « Il est temps que nous assumions tous nos responsabilités en ne nous bornant pas à condamner ce genre de comportement, mais en prenant de préférence des mesures concrètes pour y mettre fin, pour le rendre socialement inac-

ceptable et pour admettre que ce n'est pas culturel-mais criminel ». Les deux programmes ainsi annoncés ont pour but de souligner « l'engagement pris par l'Amérique à l'échelle mondiale de libérer les femmes et les jeunes filles de la violence », précise la source. Une démarche qui va dans le sens de la suivante déclaration du Secrétaire d'Etat John Kerry : « Trop de femmes sont réduites au silence, soumises aux abus ou livrées à la violence à cause de leur genre... Leur courage devrait nous inciter à continuer de travailler à l'émergence d'un monde où chaque femme peut vivre à l'abri de toute violence et chercher à libérer toutes ses potentialités ». Fermement engagés à lutter contre les violences basées sur le genre dans le monde entier, les États-Unis ne lésinent pas sur les moyens pour ce faire. Ainsi, par le biais du Plan d'action national sur les femmes, la paix et la sécurité des États-Unis, du Plan présidentiel d'aide d'urgence à la lutte contre le Sida (PEPFAR), il a été investi plus de 215 000 000 \$ (Deux-cent quinze millions de dollars américains) à l'échelle mondiale dans des programmes liés aux violences basées sur le genre au cours des trois dernières années. Il faut tout aussi noter l'implication dans cette opération d'envergure, le travail du Group inter-agence présidentiel pour la surveillance et la lutte contre le trafic d'êtres humains (TIP) et les efforts visant à incorporer les programmes de lutte contre ces actes

de violences dans les activités de réponse humanitaire ainsi que les programmes de développement. Dans le cas d'espèce, en RDC, l'ambassade des États-Unis, souligne-t-on, « fournit un appui important à la lutte contre les VSBG sur toute l'étendue du pays ». Au nombre des divers partenaires acteurs dans la démarche figurent les organisations de la société civile, les Fardc et le gouvernement congolais. Ainsi, par le truchement de programmes récents de l'Usaid, plus de 13 000 personnes – dont une majorité de femmes – qui ont pu surmonter le violent traumatisme subi, fait figure d'exemple. Fait rendu possible grâce à un appui global qui a eu l'avantage de joindre au traitement médical et psychosocial, une formation aux aptitudes de la vie quotidienne et un appui judiciaire.

Par ailleurs, fait savoir la diplomatie américaine, l'on compte bien d'autres bénéficiaires qui ne sont pas des moindres. Elle a relevé ici les cas de « plus de 2 000 000 (deux millions) de personnes ont été sensibilisées sur la prévention des VSBG, près de 20 000 victimes et personnes vulnérables ont été soutenues par des activités économiques dans le but de réduire la vulnérabilité aux VSBG dans leurs communautés, et approximativement 1 200 organisations locales et systèmes de prestation de services œuvrant en faveur des populations vulnérables ont été renforcés ».

Nioni Masela

ART

La Fanfare de l'Espace Masolo a joué dans vingt villes en Allemagne et en France

La Fanfare des jeunes artistes du Centre des ressources et de solidarité artistique et artisanale (CRSAA) - Espace Masolo de Kinshasa revient d'une tournée de soixante-dix jours en Allemagne et France.

La délégation était composée de deux adultes : Cathy Ekemino, chef de la délégation, de l'encadreur musicien Kasu et de dix enfants -dont une fille-. Il s'agit des jeunes Roger Ngoma, Mando Mengi, Dieu Mbiyavanga, Vida Maseya, Christian Kipoke, Gloire Mwayama, Exaucée Yungi la seule artiste fille, Felly Longange, Claude Buhendwa et le jeune Carlito. La chef de la délégation, Cathy Ekemino de l'Espace Masolo a fait, le mardi 26 novembre 2013 au siège de l'Espace dans la commune de Masina (sans fil) à Kinshasa la restitution de la tournée.

La délégation a quitté Kinshasa le 26 août 2013 pour l'Allemagne, sur invitation de l'Ong Kinder Culture Caravane basée à Hambourg. Elle organise depuis 15 ans des tournées pour les jeunes artistes de tous les pays. Et la fanfare de l'Espace Masolo a fait des concerts et ateliers sur la musique, la danse et



Les jeunes artistes de l'Espace en production avec les jeunes artistes Allemands

l'art des marionnettes dans dix-neuf villes allemandes, notamment, Anreise, Wuppertal, Duisburg, Solingen, Bochum, Moers, Ostbayrisches, Störnstein, Bogen-Oberalteich, Eisenberg, Osnabrück, Dortmund, Münster, Aschaffenburg, Düsseldorf, Stuttgart, Freiburg, München, Radolfzell, Weimar, Hambourg et Abreise. La délégation venue de Kinshasa s'est aussi produite à Amiens en France.

À Wuppertal, les jeunes artistes ont partagé la scène avec Bella

Kongo, une autre fanfare des jeunes allemands. Et dans le cadre des marionnettes, ces jeunes artistes ont présenté le spectacle « Tozali parti » qui évoque les réalités politiques de la RDC. La mise en scène de ce spectacle présenté en lingala, français et truffé de quelques mots allemands pour la compréhension de l'assistance a été assurée par Stefanie Oberhoff qui travaille avec l'Espace Masolo depuis plusieurs années.

Notons aussi que ces jeunes ar-

tistes de l'Espace Masolo ont animé des ateliers dans des écoles en Allemagne sur la danse, les marionnettes et la musique. Et ils sont montés sur scène au Festival international des marionnettes de Munich, avant de faire, pour la première fois, du cirque. Claude Buhendwa, l'un de ces jeunes artistes, en a parlé : « En Allemagne, nous nous sommes adaptés à d'autres styles de musique, on s'est produit avec un orchestre symphonique et

un autre de jazz, on a fait du cirque en montant sur les cordes, sur un vélo d'une roue et des jonglages. C'était très intéressant ». Le jeune Christian Kipoke a pour sa part été impressionné par l'aspect professionnel de l'art en Allemagne qui lui a permis de jauger ce qui se fait en RDC et comment s'améliorer.

Notons que l'ensemble de la délégation a regagné Kinshasa au terme de la tournée. Il n'y a donc pas eu de défection, contrairement à la délégation congolaise aux Jeux de la Francophonie à Nice. « La vie en Europe est très difficile. Il y a aussi des Blancs qui sont pauvres, clochard et mendiants comme ici à Kinshasa. Et pour nous artistes, faire défection c'est casser sa carrière », a confié le jeune Mando Mengi. Cathy Ekemino a renchéri que la défection d'un de ses jeunes en Europe préjudicierait sérieusement l'Espace Masolo qui les récupère dans les rues ou les centre d'hébergement de Kinshasa pour leur redonner confiance à travers l'art avant de les réinsérer dans des familles.

Martin Enyimo

JUSTICE

Le sort de défenseurs des droits de l'homme inquiète l'Acaj

L'ONG a notamment plaidé pour la libération des activistes détenus dans le Bas-Congo ainsi qu'une enquête sur la perception des frais scolaires illégaux dans les écoles de Moanda et les sanctions contre les auteurs de faits décriés.

Dans une correspondance adressée, la semaine dernière, à la ministre de la Justice et des droits humains, l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) a dénoncé « l'harcèlement judiciaire qui se développe de plus en plus contre les défenseurs des droits de l'homme (DDH) ». Les copies de ce document ont été déposées auprès des différentes institutions de la République. Cette ONG a estimé, dans son document, que ces activistes ne font pourtant qu'accomplir leur travail de promotion et de protection des droits de l'homme (DH) et le contrôle citoyen. L'Acaj a fait observer que ceux qui s'investissent dans l'éducation, la promotion et la protection des DH ainsi que dans le combat contre les antivaleurs ne doivent pas devenir des bêtes noires des autorités politiques, administratives et judiciaires.

Pour l'ONG, en effet, il devient plus qu'urgent que le gouvernement publie la politique qu'appliquent les cours et tribunaux ainsi que leurs offices. Cette association appelle également le gouvernement à assurer la protection des DDH et de leur travail. « La justice doit concourir à l'application de la politique de protection des DH, telle que définie par le gouvernement et non le contraire », a appuyé cette association. L'Acaj appuie sa plaidoirie par deux cas d'in-



Président par intérim de l'Acaj, Beaupaul Mupemba Ngandu, et Mè Georges Kapiamba

quiétude des DDH. Il s'agit de la condamnation des trois DDH dans la province du Bas-Congo, à trois mois de prison ferme et au paiement d'une amende, chacun, de cent mille Francs congolais (Fc). L'ONG note que cette condamnation intervient huit mois après celle d'autres DDH dans la province du Bandundu, à qui la justice a demandé, à chacun, cinq cent mille Fc pour acquérir la liberté provisoire. « Certains de ces DDH qui avaient fait l'objet de torture, lors de leur détention au cachot de la police, n'ont jamais obtenu justice jusqu'à ce jour », a regretté l'Acaj.

L'ONG veut également savoir comment le gouvernement compte s'y prendre dans la lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite, réclamée par les participants aux concertations nationales et appuyée par le chef de l'Etat dans son discours devant le congrès. Elle a notamment sollicité l'élargissement des DDH concernés et une enquête sur les faits allégués par eux et la condamnation des coupables.

Lucien Dianzenza

CAN 2019

La RDC dépose son dossier de candidature à la CAF

Le secrétaire général du ministère des Sports, Barthelemy Okito, et le président de la Fédération congolaise de football association (Fecofa), Constant Omari séjournent depuis dimanche 24 novembre au Caire en Egypte.

Ils sont allés déposer la candidature de la RDC au siège de la Confédération africaine de football pour l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations 2019. La RDC est en concurrence avec d'autres pays candidats pour recevoir la compétition africaine en 2019, tels la Guinée (qui a fait son dépôt le mardi 5 novembre), le Gabon, la Zambie et l'Algérie. Rappelons-le, le gouvernement s'est engagé dans l'organisation de ce tournoi continental. En février 2013, le Premier ministre Matata Ponyo faisait part de la

volonté et de l'engagement ferme et plausible de l'Etat congolais d'organiser la CAN 2019. « Le gouvernement a décidé d'organiser cette CAN ici. Le gouvernement a pris l'engagement. Il y a des lettres qui ont été signées, je pense que ça ne devait pas poser de problèmes. Le gouvernement est disposé à travailler d'ici le délai fixé sur la réalisation de tous les critères. J'avais déjà donné des instructions nécessaires pour que le ministère des Finances et la Banque centrale prennent des engagements nécessaires afin de consolider notre requête auprès de la CAF », déclarait-il. Par ailleurs, la RDC va organiser la Coupe d'Afrique de football des moins de 23 ans en 2015. Les préparatifs pour accueillir cette compétition s'accélérent, apprend-on. Les stades des Martyrs et Tata Raphael à Kinshasa devraient être fermés dans les tout prochains jours pour leur réhabilitation. Selon une source proche du comité qui gère le stade des Martyrs, la société chinoise PAM Construction devra commencer les travaux le 1er janvier 2014 jusqu'en juin 2015.

L'on veut croire que l'Etat congolais va enfin respecter ses engagements. L'on se souvient qu'en 2011, la RDC avait également manifesté son intention d'organiser la Coupe d'Afrique des nations 2015. Mais elle s'était ensuite retirée. Le pays n'a jamais abrité une compétition continentale majeure de football.

M.E.



Constant Omari, président de la Fédération congolaise de football association (Fecofa)

MUSIQUE

Des artistes mobilisés pour l'hôpital de Panzi

Un concert de soutien à l'hôpital créé par le docteur Mukwege a été organisé le dimanche 24 novembre dernier à Paris.

Le concert, organisé par la Panzi Foundation et dénommé « Love for Panzi », s'est déroulé au Bizz'Art, temple de la soul parisienne. L'événement visait à récolter des fonds susceptibles de contribuer au bon fonctionnement de l'hôpital. Se déroulant dans un des derniers tem-

ples de la soul à Paris, le Bizz'Art, le concert a connu la participation de plusieurs artistes évoluant dans ce genre musical, notamment la chanteuse américaine China Moses, le rappeur d'origine béninoise Kohndo et la chanteuse Sissy Akoma. « Notre concert aujourd'hui a donc pour but de récolter des fonds pour, de manière générale, aider au fonctionnement du Panzi Hospital et Panzi Fondation, 100%



L'artiste China Moses pendant le concert, crédit photo (Philmyself)

des bénéficiaires des entrées leur sera reversé. Mais également de faire un peu de lumière sur le dévouement essentiel, vital, du Docteur Mukwege et de ses équipes, persistant malgré l'horreur sans cesse renouvelée », ont indiqué les organisateurs. Dans une ambiance conviviale, festive et dansante, des artistes inspirés ont ainsi tenu à « donner là où c'est nécessaire » et à agir à leur « petit niveau pour soutenir

une partie de ceux qui en ont le plus besoin. » L'argent récolté lors du concert, servira notamment à soutenir le programme « Roof for survivors project » mené par la Fondation Panzi et qui consiste à aider des survivants de viols à retourner dans leurs villages.

Des projets en faveur des populations

L'hôpital de Panzi est soutenu

par deux fondations à savoir « Panzi Foundation DRC » créée en 2008 et « Panzi Foundation USA » créée en 2010 par le docteur Denis Mukwege, le docteur Lee Ann De Reus et Peter Frantz. Elle vise à supporter le travail de l'hôpital de Panzi et à mettre en place de nouveaux projets dans les cliniques et les communautés rurales. La « Panzi Foundation USA » organise également des campagnes de collecte de fonds au profit de l'hôpital de Panzi. Le concert de dimanche dernier s'inscrivait ainsi dans cet objectif. La Fondation mène également plusieurs autres projets en faveur des populations.

L'hôpital général de référence de Panzi est un grand complexe hospitalier situé à Panzi à 8km du centre de la ville de Bukavu. Il assure la prise en charge gratuite des femmes victimes des violences sexuelles. Ouvert en 1999, l'hôpital compte actuellement quatre départements à savoir Gynécologie-obstétrique, pédiatrie, chirurgie et médecine interne.

Patrick Kianimi



Une vue de l'hôpital de Panzi

SEMAINE CULTURELLE LIYOLO

Une célébration pour un double anniversaire

La grande actualité à l'Académie des Beaux-arts de Kinshasa (ABA), c'est cet événement de trois jours ouvert le 26 novembre en fin de matinée en hommage aux 50 ans de carrière et 70 ans d'âge du célèbre sculpteur-plasticien dont le « nom, à lui seul, évoque respect et révérence dans la sphère culturelle congolaise et internationale ».

Depuis l'après-midi de mardi, une fois arrivé à l'ABA, l'on ne peut passer outre l'exposition qui n'avait de cesse d'attirer les regards. Il y avait donc grand monde dès son ouverture au public après la visite guidée des hôtes de la cérémonie d'ouverture assurée par Myoto Liyolo, la fille de l'illustre sculpteur. Elle est restée, sans conteste, le centre d'intérêt de l'ouverture de la « Semaine culturelle Liyolo ». L'exposition se tient sous une tente dressée dans les jardins de l'ABA baptisée à l'occasion Espace Liyolo.

L'exposition qu'abrite l'ABA revient sur les différents épisodes de la belle épopée qu'a connue l'artiste jusqu'ici. C'est par décennies, des années 1960 à l'époque actuelle, qu'elle s'étend. Le fascinant voyage auquel il convie les visiteurs dans l'univers d'expression du sculpteur s'achève sur son dernier exploit en date, à savoir Lu-



L'allocution du secrétaire général de l'ABA, J-P Ndoa

mumba, une statue monumentale de 4, 50m inaugurée le 9 mai dernier. La vidéo du making off de cette œuvre qui va de la réalisation dans ses ateliers jusqu'à la livraison de la statue au jardin de la primature est un extrait qui permet de se rendre compte de la mesure de l'édifice monumental qu'est la carrière de l'artiste bâtie avec ardeur et passion. Parler de Liyolo ce n'est pas sans évoquer ses « 50 ans de bronze passion ».

Liyolo ne se présente plus

C'était le coup d'envoi réussi d'une manifestation dont le programme s'étale du 26 au 28 novembre dans l'enceinte de cette institution qui a

vu mûrir le savoir-faire d'un maître incontesté dont toute la grandeur a fait l'objet de nombreuses évocations de la part de trois officiels. S'étant succédé sur la chaire lors de la cérémonie d'ouverture, le secrétaire général de l'ABA, J-P Ndoa, les ministres de la Culture et arts Baudouin Banza Mukalay ainsi que celui de l'Enseignement primaire et secondaire, Maker Mwangi, ont chacun profité de l'occasion offerte par l'événement pour exalter de manière personnelle les mérites de l'artiste.

Il est un fait, l'on ne présente plus Alfred Liyolo. Sculpteur contem-

porain de renommée internationale au talent immense avec un style qui allie influences africaines et formes modernes, il a tout d'un grand. Par delà, ses réalisations, les expositions qu'il a tenues et les biennales internationales auxquelles il a pris part ne se comptent plus. Il est de ses artistes au talent authentique qui savent se constituer en véritables ambassadeurs de leur culture. Quoi de plus normal que la RDC ait trouvé en ce maître qui a « le bronze à fleur de doigts » le sien en matière de sculpture. C'est donc à raison qu'il a tout récemment été nommé Professeur Émérite. « Le seul de toute la République dans mon domaine », lui a-t-il plu de faire remarquer dans son compte Facebook le 31 juillet dernier.

Le doigté de l'ancien étudiant de l'Académie des Beaux-arts de Vienne qui fut en son temps « le meilleur étudiant de sa promotion » l'a mené partout dans le monde. Si dans le continent, il a vogué du Sénégal à l'Afrique du Sud, il n'a pas non plus connu de barrières en Occident ni même en Orient partant de la Suisse à la Chine jusqu'au Japon. Liyolo a même eu l'honneur d'être le seul artiste africain reçu par l'Empereur !

Nioni Masela



La visite guidée de l'exposition assurée par Myoto Liyolo

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

S'unir pour dénoncer les auteurs des actes

À l'occasion de cette journée, la Fédération des femmes pour la paix mondiale (FFPM) de Pointe-Noire a organisé, le 25 novembre, une séance d'échanges pour dénoncer et évaluer les actions menées.

Une cinquantaine de femmes membres des associations et les représentants de la direction départementale des droits de l'homme et des libertés fondamentales, ont participé à cette cérémonie. Celle-ci s'est déroulée en présence de la directrice départementale de la Promotion de la femme de Pointe-Noire, Anne-Marie Mampouya, avec à ses côtés la coordonnatrice de la Caresco, Régine Goma. Leurs échanges étaient orientés autour de deux sujets : la violence domestique et le rôle des armes à petit calibre ; et la violence sexuelle avant, pendant et après les conflits.

Après les échanges et l'évaluation des activités menées sur le terrain, la présidente de la FFPM de Pointe-Noire, Lucienne Kouka, a félicité les associations et leur a demandé d'aller encore plus loin dans leurs actions. « Nous devons recycler l'éducation, réviser l'accoutrement et aller plus loin dans cette action parce que tout le corps de la femme est précieux. Lutter contre les violences faites aux femmes n'est pas facile, mais si nous sommes unies, nous allons retrouver notre dignité », a-t-elle poursuivi. Dans le même sens, Anne-Marie Mampouya a demandé aux



La photo de famille des participants "adiac"

femmes de poursuivre le combat, de sensibiliser celles qui sont autour d'elles, et de dénoncer les auteurs des violences, sans oublier de participer massivement aux seize jours d'activisme pour lutter contre ce fléau. « Il faut nous unir et agir pour mettre fin à l'impunité des violences à l'égard des femmes. Ensemble allons à l'encontre de ce fléau en s'appropriant des textes et des mesures prises pour mieux mener notre combat. Nous devons mobiliser nos énergies afin d'éradiquer les violences et si nous y croyons, nous le pouvons », a-t-elle lancé. Et la directrice dépar-

tementale de la Promotion de la femme de Pointe-Noire de préciser que la ministre de la Promotion de la femme a lancé une campagne de « Tolérance Zéro » sur les violences faites aux femmes.

La coordonnatrice de la Caresco, Régine Goma, a rappelé toutes les sortes d'agression domestique que subissent les femmes et les filles. Ces violences sont entre autres, le harcèlement sexuel, l'agressivité, le viol, toutes ces mauvaises pratiques qui ne sont pas acceptables. « Il se passe beaucoup de choses dans nos maisons qui sont inacceptables. Le manque de

dialogue entre les parents, entre la mère et les enfants, la maltraitance des vieilles personnes, des violences verbales font également partie des agressions à combattre », a-t-elle indiqué.

Le discours de la FFPM, lu par la vice-présidente de la structure, Annie Okendi, note toutefois que des avancées significatives existent au niveau de l'initiative des Nations unies sur les violences sexuelles en temps de conflit.

Pour traduire cette lutte par des faits, la présidente de l'ONG Azur développement a indiqué que, pour accompagner les vic-

times, l'association avait lancé depuis 2011 une campagne de sensibilisation pour l'identification des femmes victimes, leur suivi et prise en charge psychologique ainsi que leur formation aux petits métiers en vue de leur réinsertion.

Pour conclure, une voix masculine s'est élevée dans la salle pour saluer les efforts des associations et demander à ces dernières d'être rigoureuses avec les femmes qui ne dénoncent pas les auteurs de violences et d'accompagner celles qui rapportent ces actes, pour les protéger dans leur foyer.

Charlem Léa Legnoki

ALIMENTATION

Les restaurants « Malewa » refont surface

On les trouve à côté des administrations publiques et privées, aux abords des artères et rivières qui traversent la ville et au sein même des établissements scolaires. Et ce que l'on déplore ce n'est pas la floraison de ces restaurants de fortune, mais plutôt les conditions d'hygiène qui s'y trouvent.

Le retour des pluies dans la ville

vient s'ajouter aux mauvaises conditions d'hygiène dans ces restaurants communément appelés « Malewa ». Les clients fréquentant régulièrement ces restaurants de fortune, risquent davantage d'attraper divers microbes et infections, responsables de certaines épidémies. Ils envahissent ces lieux, surtout aux heures de pause dans les administrations, car les mets y sont

à prix abordables. Même s'ils reconnaissent par ailleurs que la nourriture qu'ils y trouvent est exposée ça et là, sans aucune mesure d'hygiène particulière.

En effet, dans ces Malewa, il n'y a pas d'endroit aménagé pour jeter déchets et détritiques de nourriture. Tout traîne : des petites cuvettes d'eau trouble et sale pour se laver éventuellement les mains, des serviettes souillées, des cuillères et assiettes lavées avec une eau noirâtre. Ajoutons le fait que ces espaces sont pour la plupart installés à ciel ouvert, et les aliments sont donc exposés aux rayons solaires et aux mouches.

Non à la fermeture des « Malewa » mais...

Interrogée sur la question de l'hygiène dans les « Malewa », Blanche Goma, vendeuse au grand marché, déclare : « Ces restaurants sont importants, car tout le monde y va de temps en temps. On n'a pas toujours de quoi aller dans les grands

restaurants du centre-ville. Mais ce que l'on déplore, c'est le manque d'hygiène. C'est donc aux services d'hygiène d'être regardants. Il ne faudrait pas que les autorités procèdent à la fermeture de ces restaurants. Ces Malewa, poursuit l'oratrice, rendent bien des services à la fois aux clients-acheteurs et aux vendeuses-restauratrices qui sont généralement des jeunes filles qui trouvent là leur gagne-pain. » Les Malewa ont également pénétré les concessions scolaires. Ils permettent aux élèves de s'alimenter non loin de l'école pendant les heures de récréation. Les responsables des écoles qui autorisent cela devraient veiller aux conditions d'hygiène des aliments vendus pour préserver la santé de leurs élèves.

Serge Okendza, un habitant de Pointe-Noire travaillant dans une sous-traitance de la place, pense pour sa part : « Je suis d'accord pour que des ultimatums soient

donnés aux propriétaires de ces Malewa pour qu'ils construisent des endroits idéaux leur permettant d'exercer leur commerce en toute propreté. Il est quand même malsain de voir d'un côté des gens manger et de l'autre, des mouches qui se déposent sur tous les repas. Ces propriétaires gagnent suffisamment d'argent pour améliorer leurs restaurants, il y a sans doute un peu de manque de volonté de leur part et du laxisme du côté des services d'hygiène. » Cette pratique des « Malewa » qui se généralise dans la ville, tend à créer même des slogans comme « Congolais akufaka na microbe té », qui se traduit par « le microbe qui infecte un Congolais ne pourra jamais le conduire à la mort ». Ce genre de message encourage les « Malewa » à rester dans cet état de manque d'hygiène, ouvrant ainsi grand la porte aux épidémies particulièrement à la saison des pluies.

Faustin Akono



Un modèle de restaurant "Malewa" à Pointe-Noire. (Adiac)

ÉPIDÉMIE DE RAGE

Le nombre de victimes a augmenté

Le nombre de personnes mordues par des chiens errants est passé de 240 personnes le 22 novembre, à 251 personnes ce 26 novembre, dont 8 décès au total, d'après Jean-Pierre Michel Dzondault, directeur départemental de la Santé de la ville océane.

Ce qui signifie qu'en l'espace de 3 jours, 11 nouveaux cas de morsures ont été enregistrés. D'après les statistiques fournies, sur les 251 cas enregistrés, on compte 145 hommes et 106 femmes, dont 107 sont des enfants âgés de zéro à 15 ans. Parmi ces 251 personnes, une a été mordue par un chat et les autres par des chiens. Contrairement à ce que pense la population, le virus de la rage n'est pas transmis que par le chien, il l'est par tout animal infecté. Par ailleurs, l'opération « Capture des chiens errants » qui devait être lancée le 25 novembre dans la ville pour sécuriser la population, tarde à commencer en raison de problèmes logistiques, d'après Jean Pierre Michel Dzondault. Car l'opération concerne plusieurs départements (les ministères de la Santé, l'Élevage, l'Environnement, la Sécurité civile, le Service agropastoral de la mairie). D'après le plan élaboré par la cellule de crise, présidée par le préfet Alexandre honoré Paka, cette opération qui sera menée par



Des chiens errants dans Pointe-Noire

les sapeurs-pompiers, consistera en la capture des chiens errants dans les rues qui seront parqués et examinés à la clinique vétérinaire. Certains seront vaccinés, d'autres euthanasiés. Face à l'ampleur de l'épidémie, la population s'inquiète, s'impatiente et menace d'abattre elle-même les chiens errants. « Je ne sais si nos autorités se rendent compte de l'ampleur de la situation. Dans mon quartier, il y a des groupes de chiens qui errent la nuit. Tout le monde vit dans la peur d'être mordu par eux et on ne plus sortir la nuit même quand on est dans le besoin. Cette opération doit commencer sinon nous allons la lancer nous-même », a

prévenu Julienne, mère de famille, habitant l'arrondissement 4 Loandjili, très en colère. Cette dernière a été soutenue par Victor, père de famille habitant le quartier Tchimbamba de l'arrondissement 1 Émery Patrice Lumumba : « Si je constate la présence d'un chien errant devant chez moi, je l'abats. »

Les propriétaires d'animaux de compagnie peuvent les faire vacciner gratuitement

Face à l'inquiétude de la population, le directeur départemental de la Santé a appelé au calme. Il invite la population de la ville océane à ne pas céder à la panique et à ne pas abattre les chiens errants car tous n'ont pas la rage. Des services habi-

letés feront le travail avec des méthodes appropriées.

En outre, il recommande aux propriétaires d'animaux de compagnie de les amener à la clinique vétérinaire située à côté du CEG Jean-Félix Tchicaya, en face de la direction départementale des transports terrestres, pour les faire vacciner gratuitement, expliquant qu'outre le chien d'autres animaux de compagnie peuvent aussi transmettre le virus de la rage s'ils sont infestés. « Un animal c'est comme un homme, il doit être suivi et vacciné. Cela permet d'éviter des maladies. Si on n'a pas de moyens, ce n'est pas la peine d'avoir des animaux de compagnie de peur de ne pas pouvoir les soigner ou les nourrir, car c'est lorsqu'ils manquent de nourriture à la maison qu'ils vont dans la rue et deviennent agressifs », a-t-il souligné.

Le vaccin contre la rage encore disponible

Vu l'ampleur de la maladie, il a été constaté entre temps une rupture des vaccins contre la rage dans la ville. En outre, les 300 doses de vaccin achetées en France et fournies au secteur opérationnel ont été épuisées. Mais depuis quelques jours, sur financement de la mairie qui a débloqué 5 millions, des vaccins ont été reçus et sont disponi-

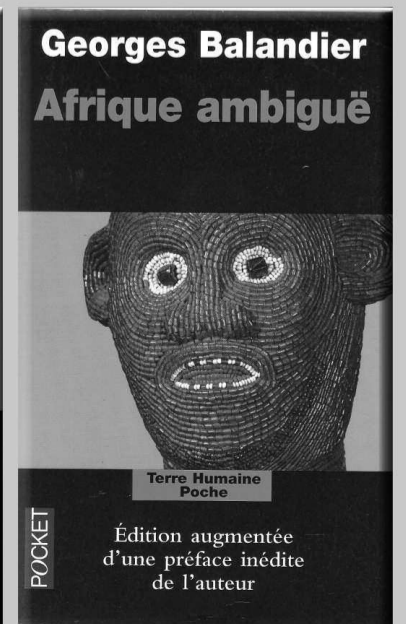
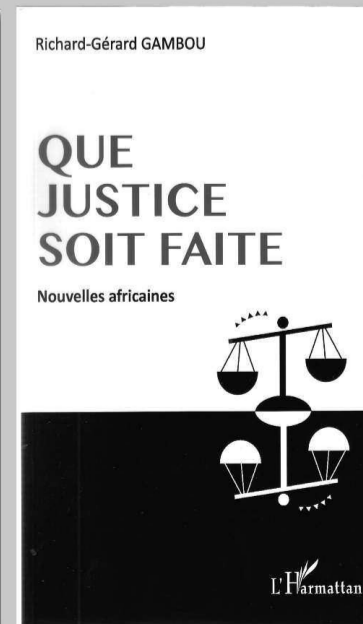
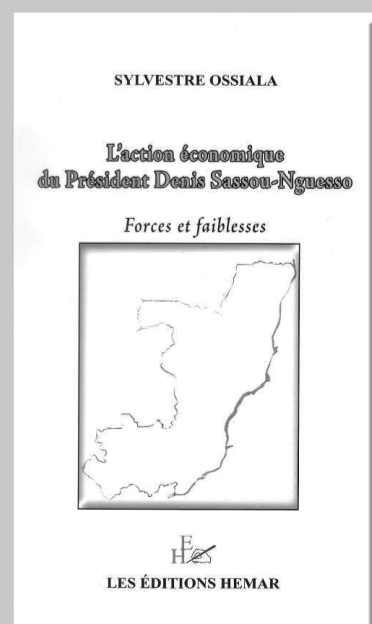
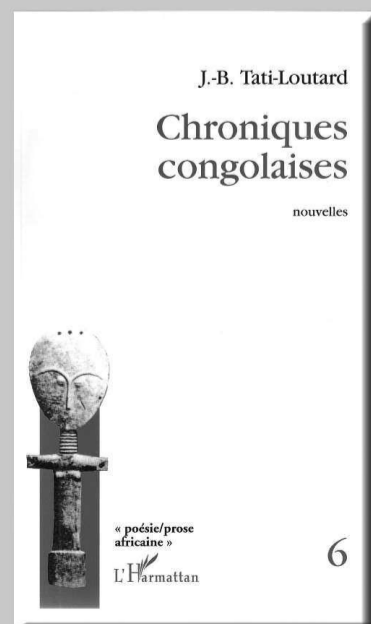
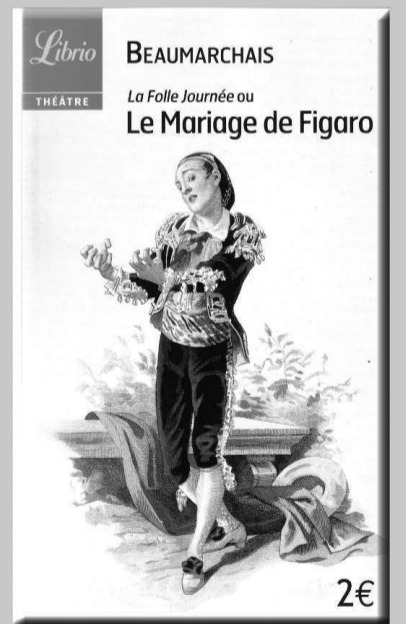
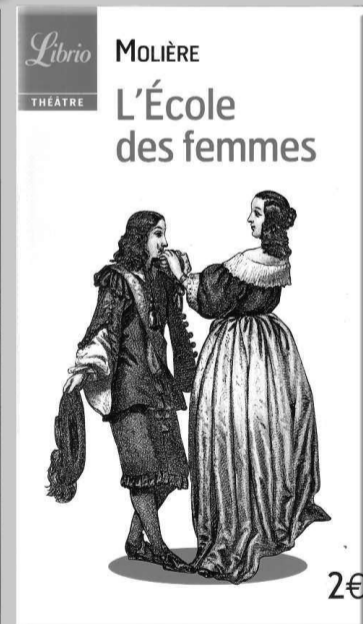
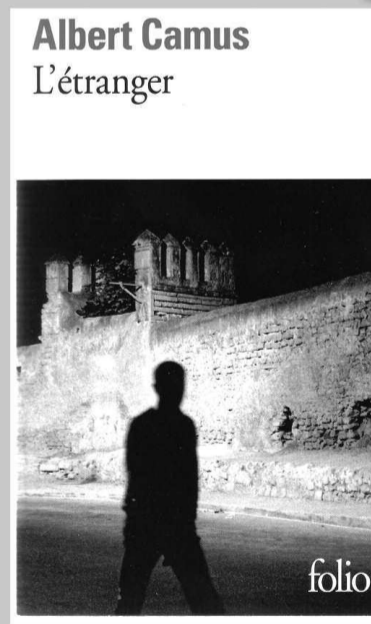
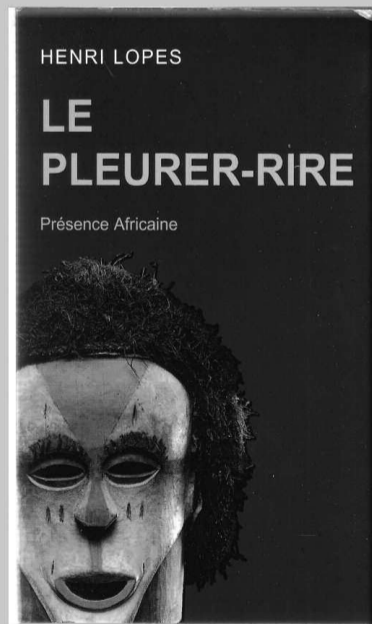
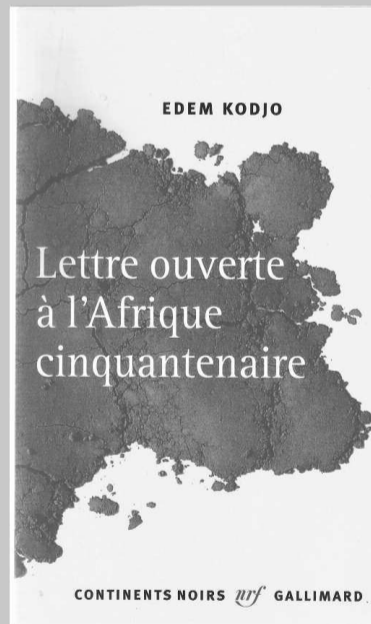
bles actuellement. Tenant compte de l'ampleur de la maladie, des Ponténégrins estiment que le ministère de la Santé et celui de l'Élevage devraient aussi s'impliquer dans l'achat des vaccins pour éviter d'éventuelles ruptures

Que faire en cas de morsure de chien ou autre animal de compagnie ?

D'après les informations fournies par Alexis Elira Dokekias, directeur général de la Santé, le 22 novembre à Pointe-Noire, l'épidémie de la rage a commencé dans les départements du Niari et de la Bouéza. Les premiers cas au niveau de la ville de Pointe-Noire ont été enregistrés au mois d'août dernier. Cette maladie est provoquée chez l'homme par la morsure des autres animaux (tels que les animaux de compagnie cités plus haut, le chien étant le plus présent à côté de l'homme) non vaccinés, infectés par le virus. Ainsi, en cas de morsure, il est recommandé de bien laver la partie touchée avec du savon et de l'eau propre pendant 30 minutes, puis conduire rapidement la personne au Secteur opérationnel ou grandes endémies, situé dans l'enceinte du centre d'hygiène publique et de la promotion de la santé, unique centre de prise en charge actuellement.

Lucie Prisca Condhet

En vente à la Librairie Les Dépêches de Brazzaville



DIPLOMATIE

Le président Denis Sassou N'Guesso reçoit quatre nouveaux ambassadeurs

Les nouveaux ambassadeurs des États-Unis d'Amérique, Stéphane Sanders Sullivan, d'Allemagne, Thomas Strieder, du Burundi, Moïse Pasteur Nzeyimana et du Venezuela, Norma Borges, ont présenté ce 26 décembre au chef de l'État congolais, Denis Sassou N'Guesso, les lettres qui les accréditent en République du Congo.

Première à être reçue, la diplomate américaine s'est déclarée « heureuse » de représenter le président Barack Obama au Congo : « *J'espère travailler en équipe avec son Excellence ; le président Denis Sassou N'Guesso, son gouvernement et le peuple congolais* », a-t-elle

écrit dans le livre d'or.

Les États-Unis d'Amérique et le Congo entretiennent de bonnes relations diplomatiques et coopèrent dans divers domaines d'activités. À titre d'exemple, le gouvernement américain appuie les efforts du Congo dans la mise en œuvre du Code international sur la sûreté des navires et des installations portuaires (Code ISPS).

Saluant à son tour l'accueil « extraordinaire et chaleureux » dont il a été l'objet, le nouvel ambassadeur d'Allemagne au Congo a souhaité aux peuples congolais et allemand « *un avenir commun dans toute l'amitié qui les a toujours liés* ».

L'Allemagne fait partie des par-



Le diplomate burundais saluant le chef de l'État/ DR

tenaires européens qui coopèrent avec le Congo depuis de longues années. Par le passé, plusieurs cadres congolais ont bénéficié de bourses d'études et de formations en Allemagne

dans les secteurs de la sécurité et de la communication. « *Je réaffirme mon engagement à mettre en œuvre tout mon effort pour approfondir les bonnes relations qui existent fort heu-*

reusement entre nos deux pays », a déclaré Moïse Pasteur Nzeyimana du Burundi, qui table sur le renforcement des liens entre son pays et le Congo.

Au mois de juillet dernier, le président Sassou N'Guesso avait effectué une visite de travail au Burundi, au cours de laquelle avec son homologue, Pierre Nkurunziza les deux chefs d'État s'étaient engagés à relancer la coopération entre Brazzaville et Bujumbura.

Pour sa part, la diplomate vénézuélienne, Norma Borges a émis le vœu de voir le Venezuela et le Congo développer leurs relations de coopération dans la paix et la solidarité.

Gankama N'Siah

KARATÉ

Les encadreurs édifiés sur les méthodologies d'entraînement

Après avoir relevé le niveau des encadreurs des clubs, les initiateurs de cette formation comptent sur les techniciens, les premiers à être en contact avec les athlètes, pour poursuivre le travail et améliorer les performances des athlètes congolais.



Les encadreurs suivent une formation. (Photo DR)

Le département de formation de karaté multiplie les initiatives pour que le Congo, qui abritera en 2015 les Jeux africains, exige de ses athlètes notamment les karatékas, de meilleures performances. Il a organisé, du 23 au 24 novembre, un stage de méthodologie d'entraînement et de sensibilisation aux bases du développement du sport, dans le but d'élever le niveau des encadreurs des clubs afin que ceux-ci favorisent l'émergence de leurs protégés. « *Lorsque l'on parle des bases de développement du karaté, nous pensons notamment à la manière de les transmettre aux athlètes pour qu'ils puissent les utiliser. C'est cela que nous sommes en train d'expliquer aux encadreurs techniques* », a expliqué Me Ernest Guy Mougallet, chef du département des écoles de sports. Au cours de cet atelier, les participants ont été édifiés sur le rôle combien important de la préparation physique dans la formation d'un athlète de haut niveau. Ils ont, par ailleurs, été instruits sur le principe de surcharge en vue d'aider un athlète à développer sa force physique, au moyen par exemple de 50 à 100 pompes minimum. « *La condition physique est très importante pour un athlète qui aspire au haut niveau ; citons les pompes, les abdominaux, l'endurance, la résistance et la force* », a-t-il poursuivi. Et d'ajouter : « *Au karaté, il s'agit de ne pas être touché mais de toucher avant l'autre. Avant on pensait que pour être un bon karatéka il suffisait d'être fort physiquement. Car en frappant le coup, il pouvait gagner. Actuellement, il faut concilier le physique à la technique. Si, sur le plan énergétique, l'athlète ne donne rien, on ne peut rien attendre de lui puisque le combat dure 3 à 4 minutes.* »

La préparation au karaté est devenue scientifique. C'est pourquoi Me Ernest Guy Mougallet et Valère Koubikana souhaitent étendre cette formation dans les autres départements du pays, en vue de rompre avec les anciennes méthodes d'entraînement et rendre plus compétitifs les karatékas congolais. « *Au début du cycle, lorsque vous formez un athlète, il faut le faire en tenant compte de la dimension internationale. L'athlète est comme un soldat. Il doit être prêt tant pour les compétitions nationales que pour les compétitions internationales* », a conclu Me Ernest Guy Mougallet.

James Golden Eloué

TAEKWONDO

Le ministre des Sports médaillé de l'ordre du Mérite de la Fédération mondiale

Léon Alfred Opimbat est récompensé pour son implication en faveur du développement du sport en Afrique.

L'action menée par le ministre des Sports et de l'Éducation physique, Léon Alfred Opimbat, a été saluée par la Fédération mondiale du taekwondo (FMT, souvent abrégée en anglais WTF). Pour matérialiser symboliquement cette reconnaissance, le premier vice-président de cette structure sportive internationale, Ahmed Fouly, l'a décoré en le gratifiant d'une médaille de l'ordre de Mérite de la WTF. La remise de décoration a eu lieu en marge de la réunion conjointe entre l'Union des confédérations sportives africaines et le comité d'organisation des 11e Jeux africains que Brazzaville abritera en 2015.

Cette distinction a par ailleurs été concrétisée en fonction de l'implication de Léon Alfred Opimbat en faveur de l'essor du sport en Afrique. D'autant plus qu'il a assumé les fonctions de président du Conseil supérieur du sport en Afrique, pendant deux ans, bien avant la dissolution de cette structure par l'Union africaine. Les membres de la Fédération congolaise de taekwondo se sont sentis honorés par ce

couronnement. « *Le fait que le ministre des Sports et de l'Éducation physique soit décoré par la Fédération mondiale est un honneur non seulement pour le pays mais aussi pour la Fécotae. Nous nous sentons particulièrement honorés par cette distinction* », nous a confié le président de la Fécotae, Stanislas Mbys. Certains membres du bu-

vice-président de la WTF a promis d'inviter les taekwondoïnes congolais en Égypte pour une préparation technico-tactique d'un mois avant le coup d'envoi des Jeux africains. En rappel, Ahmed Fouly, qui a décoré le ministre des Sports, est le président de l'Union des confédérations africaines de sport, président de l'Union africaine de taekwondo et



Le ministre Léon Alfred Opimbat félicitant le président de la Fécotae crédit photo Adiac

reau exécutif de la Fécotae ont souligné que Léon Alfred Opimbat était le premier ministre congolais des Sports à être décoré par la WTF.

Dans cette optique, le premier

président de la fédération égyptienne de la discipline, en dehors de ses qualités de premier vice-président de la fédération mondiale de ce sport de combat.

Rominique Nerplat Makaya